

A - DIAGNOSTIC

1. SITUATION ET SITE URBAIN

Ce chapitre situe la ville de Mbour dans l'organisation de l'espace régional et dans le réseau de communication et d'échanges avec les autres villes du pays. Il décrit également l'environnement physique du site d'implantation.

1.1. LA VILLE DANS SA RÉGION

1.1.1. CADRE GÉNÉRAL

Située dans la région de Thiès, la ville de Mbour est le principal centre urbain de la Petite Côte (cf. carte 1). Son importance remonte au début du 18^e siècle. C'est à cette époque que des populations venant du Sine, où les guerres faisaient des ravages, se déplacèrent vers la côte pour y trouver des lieux d'implantation plus favorables : les premiers arrivants furent les Sérères, ensuite vinrent les Socés qui partagèrent longtemps les espaces de culture avec les premiers occupants. Ce furent les Socé qui baptisèrent l'emplacement « BUUR », du nom de leur village d'origine. L'endroit étant propice au développement de la pêche et de l'agriculture, d'autres migrants vinrent s'y installer :

- les Lébous du Cap-Vert ;
- les Toucouleurs de la vallée du fleuve Sénégal ;
- les Ouolofs des localités environnantes (Dakar, Rufisque, Saint-Louis...).

Vers les années 1940, un groupe d'immigrants maures s'installa dans le quartier « Mbour Maure ».

Carte 1 situation

Avec l'installation de l'administration coloniale, Mbour se transforma rapidement en un centre actif de la traite arachidière et en nœud d'échanges au niveau commercial. En 1922, elle devint le chef lieu administratif de la sous région et fut érigée en commune le 4 décembre 1926.

Aujourd'hui, la ville de Mbour occupe une place importante dans le système socio-économique de la région de Thiès. Elle continue à attirer des populations venant de l'extérieur et à jouer un rôle central dans les flux d'échanges commerciaux. Son dynamisme économique provient essentiellement de l'essor des activités halieutiques et du développement du secteur touristique.

1.1.2. SITUATION DE LA VILLE DANS SA RÉGION

La région de Thiès est comprise entre les latitudes 14°02' et 15°27' Nord et les longitudes 16°09' et 17°12' Ouest. Elle couvre une superficie de 6601 km², soit 3,35 % du territoire national. La région est divisée en trois départements : Mbour (1607 km²), Tivaouane (3121 km²) et Thiès (1873 km²).

Située à 83 km de Dakar, la ville de Mbour constitue le chef lieu du département du même nom. Elle est à 73 km de Thiès, sa capitale régionale.

Sa localisation en bordure de mer, entre le Cap-Vert et la pointe de Sangomar, lui confère de nombreux atouts, au vu du développement des activités touristiques tout le long de la petite côte et surtout grâce aux fortes potentialités offertes par les activités de la pêche, la transformation et la commercialisation des produits halieutiques.

Elle joue également un rôle de centre d'échanges et de commerce très important, dont le rayonnement va au-delà de la région de Thiès.

La ville est traversée par la Route Nationale n° 1 Dakar- Kaolack et la route départementale n° 101 vers Joal-Fadiouth. Plusieurs embranchements non loin du centre urbain la relient à Thiès. Tout le trafic en provenance de Dakar et du Nord du pays et se dirigeant vers le Sud et l'Est passe par la ville de Mbour, qui assume donc naturellement un rôle de relais et de carrefour dans les échanges avec les autres parties du Sénégal.

1.2. LA VILLE DANS SON SITE

1.2.1. LE SITE NATUREL

L'analyse du site fait référence aux données caractéristiques du milieu naturel. Elles sont relatives au relief et à la géologie, au climat, à l'hydrogéologie et à la végétation.

1.2.2. RELIEF ET GÉOLOGIE

La commune de Mbour est implantée sur un site en demi-cuvette fermé à l'ouest par l'océan Atlantique. La configuration du relief de la ville de Mbour offre de réelles possibilités pour le développement de la pêche et du tourisme. En effet, l'aspect général de la côte présente une plage linéaire et plate de sables fins d'une largeur

moyenne de 100 m. Un tel site est favorable au développement de ces activités et à l'implantation humaine.

1.2.3. LE CLIMAT

Le climat de la ville s'inscrit dans celui du climat tropical caractérisé par l'alternance d'une saison sèche qui dure environ neuf mois et d'une saison pluvieuse comprise entre juin et septembre.

De novembre à mai, la petite côte subit l'influence de l'alizé maritime et du courant froid des Canaries qui rafraîchissent les températures moyennes et diminuent l'humidité de l'air.

Comme pour l'ensemble de la petite côte, le climat de Mbour est particulièrement agréable pendant la saison sèche, car elle se trouve à l'abri de la houle de l'océan Atlantique, au Sud de la pointe de la presqu'île du Cap Vert. Le tableau 1 établit une comparaison entre la ville et trois autres stations du littoral : Saint Louis, Dakar et Cap Skirring.

Tableau 1 : Les données climatiques de quatre stations du littoral

Désignation	Saint-Louis	Dakar-Yoff	Mbour	Cap-skirring
Pluviométrie annuelle	262	366	545	1455
Nombre de jours de pluies	32	40	52	155
Humidité relative moyenne (en %)	76	75	73,4	72
Ensoleillement moyen annuel (en heures)	3112	2865	2800	2832

1.2.4. L'HYDROGÉOLOGIE

La ville de Mbour est située sur des formations géologiques d'âge secondaire et tertiaire qui sont composées pour l'essentiel de calcaires et de grès. Les séries du bassin sédimentaire renferment des eaux souterraines à plusieurs niveaux. Les nappes phréatiques sont localisées dans le grès du Continental Terminal ou dans des calcaires de l'Eocène. Selon P. Elouard et P. Michel (1977), les calcaires du Paléocène, par suite de leur Karstification, constituent un aquifère dans la région de Mbour et plus encore autour du massif de Ndiass. Ce phénomène géologique a ainsi permis la formation des réserves d'eau potable importantes pouvant servir à l'alimentation de la ville.

1.2.5. LA VÉGÉTATION

En absence de relief élevé et de réseau hydrographique, le facteur climatique joue un rôle déterminant sur la flore locale. La ville de Mbour est située à la limite des domaines sahélien et soudanien, avec une végétation composée de savanes arbustives et arborées. Les principales essences rencontrées sont : *Acacia albida*, *Mayteruis senegalensis*, *Anona senegalensis*, *Eragrostis tremula*, *Balanites aegyptica*, *Acacia senegal*, *Acacia seyal*... Le tapis herbacé est fait de graminées annuelles où domine le *Cenchrus biflorus*.

Des arbres d'alignement (caillédrats, neems) sont implantés le long des artères principales du centre ville, conférant au paysage urbain un cachet particulier. Cependant, cette végétation est de plus en plus dégradée, car les arbres vieillissants ne sont pas remplacés.

2. ORGANISATION DE LA VILLE

2.1. LE PÉRIMÈTRE COMMUNAL ET LE DECOUPAGE EN QUARTIERS

2.1.1. LE PÉRIMÈTRE COMMUNAL

La commune de Mbour a été créée le 4 décembre 1926. Mais, de nos jours, les limites du périmètre communal ne sont pas clairement définies. C'est la raison pour laquelle des litiges fonciers consécutifs à cette délimitation continuent à opposer la commune de Mbour à la communauté rurale de Malicounda. C'est au Nord et à l'Ouest que s'étend la zone litigieuse. Au Nord, le problème est plus aigu car la ville ne peut contrôler l'espace qui la sépare de Saly Portudal, où la communauté rurale de Malicounda a déjà initié des lotissements et compte en réaliser d'autres.

La complexité du problème réside dans le fait qu'une bonne partie de l'agglomération de Mbour est située dans la communauté rurale de Malicounda et que la ville, depuis 1976, s'octroie chaque année environ 63 ha sur l'espace rural.

2.1.2. LE DÉCOUPAGE EN QUARTIERS

La carte 2 présente les différents quartiers de la commune où les enjeux et tendances politiques rendent difficile toute délimitation de l'espace communal en unités spatiales sur lesquelles puisse s'instaurer un consensus des responsables locaux. On aboutit ainsi à des morcellements de l'espace qui ne favorisent pas une bonne programmation des équipements.

Pour élaborer un programme pertinent d'allocation des équipements, dont le résultat dépend dans une large mesure de l'identification de références spatiales utilisables et fonctionnelles, nous avons procédé au découpage des quartiers en tenant compte des normes de la planification. Par ailleurs, pour des analyses intra-urbaines pertinentes, il importe de disposer d'informations statistiques fiables, significatives et comparables qui soient à la base de décisions pertinentes en matière d'aménagement. En définitive, la délimitation a tenu compte des indications des autorités municipales lors des enquêtes sur le terrain et des unités spatiales qui existaient lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1988.

Carte 2 les quartiers

Ce découpage, fait avec l'appui du Service Départemental de l'Urbanisme et de l'Habitat et des autorités municipales, a permis de diviser l'espace communal en dix quartiers (cf. tableau 2).

Tableau 2 : Découpage en quartiers de la commune de Mbour

Numéro	Quartiers	Sous quartiers
1	Escale Santessou	Escale Santessou
2	Thiocé-ouest	Diamaguene 1 Médine
3	Thiocé-est	Diamaguene 2 Santhie Oncad
4	Onze Novembre	Château d'eau Sud Château d'eau Nord Grand Mbour
5	Tefess	Zone Résidentielle Tefess
6	Darou Salam	Darou Salam
7	Mbour Toucouleur	Mbour Toucouleur
8	Mbour Sérère 1	Mbour Sérère 1
9	Mbour Serere 2	Mbour Serere 2
10	Mbour Maure	Mbour Maure

2. 2. ÉVOLUTION SPATIALE

2.2.1. PRINCIPALES ÉTAPES DE LA CROISSANCE URBAINE

L'analyse des photographies aériennes (1976 et 1997) complétée par des données historiques a permis de caractériser les principales étapes de la croissance urbaine de Mbour (cf. carte 3). On peut distinguer quatre grandes phases :

- avant la période coloniale ;
- de 1922 à 1945 ;
- de 1946 à 1976 ;
- de 1977 à nos jours.

La première étape de cette évolution spatiale va des premières installations des populations à l'arrivée des Français en 1922. Durant cette période, l'occupation du site se limitait essentiellement au littoral avec les localités d'implantation des immigrants Sérères, Socés et Lébous : Gandiane, Ndedele, Nenef et Toundiane. Cette étape est essentiellement caractérisée par un faible taux d'occupation de l'espace.

La seconde phase concerne la période allant de 1922 à 1945. Elle est marquée par des opérations de déguerpissement consécutives à la présence coloniale et qui vont bouleverser profondément la structure urbaine de Mbour. C'est ainsi qu'une partie des Sérères déguerpis vont fonder l'actuel quartier Mbour-sérère II, situé 2 km plus à l'Est du site originel. Il en est de même de la création des quartiers Thiocé-ouest et Santessou, respectivement en 1922 et 1936, suite au déplacement des Socés de l'Escale. Cette période a également vu la fondation des quartiers Mbour Toucouleur

et Tefess par les populations toucouleurs et lébous attirées par les potentialités économiques de la ville naissante.

Au cours de la troisième phase correspondant à la période 1946-1966, les installations se sont poursuivies et le tissu urbain s'est davantage étoffé. Cette phase a enregistré la naissance des quartiers Darou Salam et Mbour maure vers l'Est de la ville. C'est également pendant cette période que la ville a connu une extension rapide et aréolaire à partir du noyau originel formé autour de l'Escale.

La quatrième et dernière étape, de 1976 à nos jours, est marquée par une poursuite de l'extension aréolaire. La présence de l'océan limite toute possibilité d'extension vers la frange maritime. C'est ainsi que les quartiers centraux et péricentraux comme Thiocé-Est, Thiocé-Ouest, Tefess et Onze Novembre ont connu une forte croissance spatiale. C'est dans ce contexte que sont nés les sous quartiers Diamaguene I, Diamaguene II, Château d'eau Nord et Château d'eau Sud qui constituent les prolongements respectifs de ces différents quartiers. Pendant cette période, la superficie de la ville a connu une évolution exponentielle passant de 522,9 ha en 1978, 845,5 ha en 1989 à 1725 ha en 1999. Cette croissance spatiale, qui s'est opérée en grande partie sur les terres de la communauté rurale de Malicounda, suscite de réelles tensions entre les deux entités administratives.

Carte 3 évolution spatiale

2.2.2. LOTISSEMENTS RÉCENTS OU EN COURS

L'ensemble des lotissements récents ou en cours concerne 3775 parcelles pour une superficie d'environ 113,25 ha. Ces lotissements qui concernent pour l'essentiel la restructuration de l'habitat spontané sont initiés par la municipalité (cf. tableau 3). Toutefois, il convient de signaler que le phénomène d'occupation irrégulière persiste dans la ville de Mbour. Il est dû à la spéculation foncière encouragée par le dynamisme du marché foncier qui pousse les plus démunis à revendre leurs parcelles régularisées pour s'installer à la périphérie des quartiers.

Tableau 3 : Les lotissements récents ou en cours

Date	Localisation	Nombre de parcelles	Type	Promoteurs
1998	Zone SONATEL	1914	Restructuration	Municipalité
1999	ONCAD	1103	Restructuration	Municipalité
1999	Liberté 2	820	Nouveau lotissement	Municipalité
1999	Zone Lycée technique	333	Restructuration	Municipalité
1999	Zone Gare routière	103	Restructuration	Municipalité

2.3. OCCUPATION DU SOL - DENSITÉS

La structure urbaine présente une zone essentiellement résidentielle constituée par les quartiers péricentraux et périphériques tels que Tefess, Darou Salam, Mbour sérère 1, Mbour sérère 2, Thiocé-est, Thiocé-ouest, Mbour Toucouleur et Mbour maure. Les quartiers centraux sont constitués par l'Escale et Onze novembre. Ils concentrent l'essentiel des équipements et des activités commerciales de la ville.

La carte de la répartition de la population révèle une concentration de la population dans les quartiers centraux et péricentraux (cf. carte 4). En effet, les quartiers Thiocé-ouest, Thiocé-est, Onze Novembre et Tefess ont une population supérieure à 15 000 habitants. Dans ce groupe, seul le quartier Escale-Santessou enregistre une population inférieure à 10 000 habitants. Les quartiers périphériques, Darou Salam, Mbour Toucouleur, Mbour Sérère 1, Mbour Sérère 2 et Mbour Maure sont moins peuplés.

Carte 4 Repartition de la population

La densité moyenne qui est de 80 habitants à l'hectare présente également les mêmes disparités selon les quartiers. Les densités permettent de distinguer quatre classes :

- le quartier Tefess est le plus peuplé avec plus de 400 habitants à l'hectare ;
- les quartiers Escale-Santessou et Mbour Toucouleur viennent en deuxième position avec des densités avoisinant 200 habitants ;
- les quartiers Thiocé Est et Ouest, Onze novembre, Darou Salam et Mbour maure enregistrent entre 50 et 100 habitants à l'hectare ;
- enfin, les quartiers les moins densément peuplés étant Mbour sérère 1 et Mbour sérère 2 avec moins de 50 habitants à l'hectare.

La densité de certains quartiers peut entraîner une précarisation des conditions de vie, car l'habitat y occupe une part prépondérante de l'espace au détriment des équipements et espaces verts. Le tableau 4 montre la répartition des superficies selon les types d'occupation (cf. tableau 4).

Tableau 4 : Superficie des types d'occupation dans les quartiers

Quartiers	Habitat (ha)	Superficie parcelles inoccupées (ha)	Voirie	Grands équipements (ha)	Activités (ha)	Espaces verts (ha)	Superficie totale (ha)	Population (nbre d'hbts)	Densité (h/ha)
Escalé Santessou	26,26	0,38	17,06	3,05	2,0	0	53	10 155	192
Thiocé-ouest	148,11	170,43	176,75	7,71		0	469	26 060	56
Thiocé-est	209,09	22,77	127,49	4,40	0,5	0	441	35 107	80
Onze novembre	148,85	75,95	129,25	15,20	1,0	0	374	19 317	52
Tefess	20,22	6,17	19,86	10,50	0	0	47	22 453	482
Darou Salam	64,89	0,64	38,67	6,30	0	0	121	9605	79
Mbour Toucouleur	29,56	0,69	17,50	2,25	0	0	60	9655	161
Mbour Sérère 1	14,58	0,81	28,70	1,80	0	0	40	1473	37
Mbour sérère 2	37,02	-		0	0	0	94	1584	17
Mbour Maure	13,60	-	8,40	2,0	0	0	27	1433	53
TOTAL	711,37	279,74	563,68	53,21	3,5	0	1725	136842	84,9

L'habitat représente 61,5 % du périmètre communal soit 711,37 ha et 279 ha de parcelles vides. La voirie occupe la deuxième place avec 563,68 ha soit 35% de la superficie totale. Quant aux équipements, ils ne représentent que 3,3 % de la superficie totale soit 53,21 ha. On constate également une forte inégalité dans leur répartition par quartier. Enfin, les activités n'occupent que 3,5 ha soit 0,2 % de la superficie totale. Elles sont concentrées pour l'essentiel dans trois quartiers : Escale-Santessou, Onze Novembre et Thiocé-Est. A cette faible proportion des superficies consacrées aux activités s'ajoute l'inexistence d'espaces verts.

2.4. PROJETS RÉCENTS ET FUTURS ENVISAGES

Les projets initiés par la municipalité de Mbour sont classés en deux rubriques :

- les projets récents de la ville, c'est à dire les réalisations des cinq dernières années ;
- les projets prioritaires envisagés en portefeuille pour les trois prochaines années.

2.4.1. PROJETS RÉALISÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Les projets réalisés au cours des cinq dernières années ou en cours d'exécution (1999) représentent un montant global de 896 229 224 francs CFA. Ils sont financés sur fonds extérieurs avec une contrepartie supportée par la commune (cf. tableau 5).

Tableau 5 : Le coût des projets réalisés ces cinq dernières années

Années	Nom du projet	Montant (FCFA)	Origine du financement
1993	Construction de postes de santé	56 062 886	PDRH
	Construction du stade de Mbour	82 722 629	Etat
1995	Aménagement d'infrastructures publiques	98 879 373	Banque Mondiale - IDA
1996	Réhabilitation de la voirie et stabilisation de trottoirs	147 685 463	Banque Mondiale - IDA
	Construction d'un poste de santé à Santhe (Mbour)	32 580 686	PDRH
	Construction de centres de santé (1 ^{ère} phase)	414 906 712	
1997	Construction de centres de santé (2 ^{ème} phase)	63 391 475	

La contrepartie de la commune s'élève à 89 622 922, soit 10% du montant global des investissements réalisés.

2.4.2. PROJETS PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE

Les projets prioritaires en portefeuille concernent les infrastructures (voirie et assainissement), les équipements socio-collectifs, éducatifs, marchands et les projets environnementaux (cf. tableau 6).

Tableau 6 : Les projets prioritaires en portefeuille

Types de projets	Désignation	Coût en francs CFA
Voirie	Construction de la voie prolongeant le boulevard D. B. Senghor vers le centre de santé	56 525 000
	Construction de la rocade	265 200 000
	Construction du prolongement de la rue 17 de Santessou	66 780 000
Assainissement	Aménagement/assainissement boulevard Houphouët Boigny	112 107 000
Equipements socio-collectifs	Achèvement clôture et aménagement stade	50 000 000
	Construction du centre artisanal	45 500 000
	Construction du centre touristique municipal	54 390 000
Equipements éducatifs	Réhabilitation de six classes de l'école municipale	5 000 000
	Electrification/adduction d'eau	5 000 000
	Construction et réhabilitation des sanitaires	5 000 000
Equipements marchands	Réhabilitation du marché central	46 500 000
	Construction d'un abattoir	60 000 000
Projets environnementaux	Assainissement de la ville	100 000 000
	TOTAL	872 002 000

Les besoins en constructions neuves de la municipalité de Mbour s'élèvent à 815 502 000 francs CFA et les travaux de réhabilitation sont évalués à 56 500 000 francs CFA. Mis à part les projets de réhabilitation des équipements éducatifs (10.000.000 francs CFA) et des équipements marchands (46 500 000 francs), les projets des prochaines années se résument donc à des réalisations nouvelles. Celles-ci représentent 93,5 % du coût global projeté.

2.5. TENDANCES D'EXTENSION ET RECOMMANDATIONS

On dénombrait à Mbour 11 654 parcelles en 1994. En 1999, leur nombre est passé à 22 785, sur une superficie de 1725 ha. Cette extension spatiale rapide de la ville au cours des cinq dernières années est à l'origine de litiges avec la communauté rurale de Malicounda. Pour répondre à une croissance démographique accélérée, la commune a multiplié les opérations de lotissement, en s'appuyant sur les projections du Plan Directeur d'Aménagement (conçu en 1978 et approuvé en 1984), qui ne définissaient pas clairement les limites de la commune.

Les parcelles attribuées par l'administration font l'objet de multiples transactions, le plus souvent occultes, au détriment de l'Etat qui ne perçoit pas les droits d'enregistrement. Par ailleurs, les opérations de régularisation de l'habitat spontané n'empêchent pas la persistance d'installations irrégulières. En effet, certaines couches de la population défavorisées s'installent toujours à la périphérie dans des aménagements de fortune et une fois que le terrain acquiert de la valeur grâce aux opérations de régularisation foncière, elles n'hésitent pas à revendre les parcelles pour s'installer à nouveau à la périphérie.

Le tissu urbain qui s'étend ainsi en tâche d'huile et de manière lâche avec parfois une faible densité d'habitants à l'hectare, est à l'origine de coûts additionnels importants pour la dotation des quartiers en équipements et en infrastructures. Il serait donc souhaitable :

- de poursuivre les négociations entre les autorités municipales et la communauté rurale de Malicounda afin de tracer les limites du périmètre communal ;
- d'asseoir le développement urbain sur un nouveau plan d'aménagement avec un horizon suffisamment reculé ;
- de mener une politique systématique d'identification des attributaires de parcelles et de densification des quartiers non lotis (obligation de mise en valeur) afin de diminuer les charges d'investissement pour la viabilisation et l'équipement des quartiers.

2.5.1 . LOTISSEMENTS APPLIQUES OU AUTORISES CES DERNIÈRES ANNÉES

L'aménagement de l'espace urbain avec notamment la restructuration de l'habitat spontané dans les quartiers périphériques est réalisé par l'Etat ou la Municipalité. Au cours des cinq dernières années, Mbour a réalisé huit lotissements concernant 8873 parcelles (cf. tableau 7).

Tableau 7 : Les lotissements des dernières années

Date	Localisation	Type	Nombre de parcelles	Promoteurs
1995	Santhie	Restructuration	1979	Etat
1995	Médina extension	Restructuration	1454	Etat
1996	Liberté 1	Nouveau lotissement	1665	Etat
1998	Zone SONATEL	Restructuration	1416	Municipalité
1999	ONCAD	Restructuration	1103	Municipalité
1999	Liberté 2	Nouveau lotissement	820	Municipalité
1999	Zone Lycée Technique	Restructuration	333	Municipalité
1999	Zone Gare routière	Restructuration	103	Municipalité

2.5.2. CONTRAINTES ET POTENTIALITÉS DU SITE

2.5.3.1. LES CONTRAINTES

La commune de Mbour, limitée à l'ouest par l'océan Atlantique, connaît aujourd'hui une extension spatiale très importante. Le front de l'urbanisation empiète sur les terres agricoles de la communauté rurale de Malicounda. Ces problèmes se traduisent par une spéculation foncière de plus en plus importante. Il devient urgent d'élaborer un plan d'aménagement de l'espace urbain pour mieux orienter la croissance urbaine et la programmation des équipements.

2.5.3.2. LES ATOUTS ET POTENTIALITÉS

La commune de Mbour dispose de potentialités économiques et humaines qui peuvent impulser le développement urbain

- Le premier atout majeur qu'on peut citer est la proximité de la ville par rapport à la capitale et sa situation sur la route nationale n° 1 qui la relie au reste du pays.
- La situation de la ville sur la frange côtière de l'océan Atlantique offre en second lieu de grandes possibilités pour la pêche et le développement du tourisme.

- La ville dispose, enfin, d'un arrière pays très dynamique qui peut contribuer à l'approvisionnement des établissements hôteliers en produits horticoles, avicoles et halieutiques.

3. ÉCONOMIE URBAINE

3.1. LA VILLE ET SON HINTERLAND

L'analyse du contenu urbain de la ville de Mbour permet de la situer dans son milieu en identifiant les liens qu'elle tisse avec la zone qui l'entoure et dont elle est solidaire.

3.1.1 VILLES ET FLUX : LES FACTEURS DE POLARISATION

Les ressorts et les mécanismes de l'attraction urbaine sont très complexes. L'attraction d'une ville résulte des pouvoirs de commandement et de la qualité des services offerts à sa zone d'influence.

La connaissance des flux, de différents types, que l'existence de la ville détermine, apparaît comme l'indispensable complément de la connaissance du contenu urbain. L'étude de l'économie urbaine permet ainsi de mettre en évidence l'intensité et la nature des relations entre la ville et son hinterland.

3.1.2. L'HINTERLAND DE MBOUR

La mise en évidence des flux et des zones d'influence a permis de définir deux principales aires de polarisation pour la ville de Mbour. Il s'agit de :

- l'aire d'attraction des services rendus par la ville qui concernent aussi bien les équipements scolaires et sanitaires, que le quai de pêche ;
- l'aire de provenance des produits commerciaux qui révèle que la commune est dépendante des centres urbains de hiérarchie supérieure, notamment Dakar et Kaolack.

3.1.2.1. AIRE D'INFLUENCE DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Pour cerner l'aire d'influence des équipements scolaires, des enquêtes ont été menées sur l'origine géographique des élèves reçus dans les établissements scolaires de Mbour. Les résultats de ces investigations menées au niveau des établissements secondaires révèlent que ces écoles polarisent des élèves de l'ensemble des régions du Sénégal (cf. carte 6). La région de Thiès est la plus représentée avec 30 % des effectifs (soit 1667 sur les 4918 élèves non originaires de Mbour dans les neuf établissements d'enseignement moyen).

La capacité des équipements et les liaisons déterminent l'aire d'influence d'une ville. Ainsi, la position de la ville de Mbour et le réseau de circulation qui la relie aux autres établissements humains du pays lui permettent de drainer des élèves de toutes les régions. Par ailleurs, la bonne réputation des écoles de Mbour telles que le Lycée Demba Diop et les collèges privés catholiques a une incidence sur l'affluence des étudiants.

3.1.2.2. AIRE D'INFLUENCE DES STRUCTURES SANITAIRES

L'aire d'influence des structures sanitaires est analysée à partir des résultats du dépouillement des registres de consultation, qui a permis d'identifier les lieux de provenance des malades. La commune de Mbour bénéficie d'un nombre assez important de structures de santé. En dehors des structures traditionnelles (centres de santé, postes de santé, PMI), la ville dispose d'un laboratoire d'analyses médicales, de cabinets médicaux, d'une clinique ophtalmologique et d'un service des grandes endémies. L'existence de toutes ces structures fait de la ville de Mbour un lieu de recours aux soins de premier ordre. La ville polarise aussi bien les malades des départements de Mbour, de Thiès, de Tivaouane, de Dakar, de Rufisque que ceux des régions limitrophes notamment Kaolack et Fatick (cf. carte 7). Toutefois, il faut noter que le rayonnement des structures sanitaires de Mbour est limité par la proximité des hôpitaux de Thiès et de Dakar. Aussi, leur aire d'influence est plus restreinte que celle des établissements scolaires.

Carte 6 et 7 aire d'influence des équipements scolaires et sanitaires

3.1.2.3. AIRE D'INFLUENCE DE LA FONCTION COMMERCIALE

Les enquêtes menées dans les marchés de Mbour ont permis de déterminer l'aire d'approvisionnement de la ville. L'enquête clients permet aussi de déterminer l'aire de desserte de la ville.

Les résultats de ces enquêtes révèlent que Mbour approvisionne en produits halieutiques les autres régions du Sénégal. Elle est par contre fortement tributaire des autres centres urbains, notamment Dakar et Kaolack, pour l'approvisionnement en produits manufacturés. Elle sollicite aussi les localités à forte production horticole pour l'acquisition de produits agricoles (cf. carte 8). L'effet de polarisation de la fonction commerciale est par nature hétérogène, selon que l'on considère le commerce de détail, du gros et du demi-gros et selon la nature du produit vendu ou acheté.

Le commerce de gros et demi gros est exercé dans les magasins situés principalement au quartier Escale. Les produits commercialisés sont constitués de produits alimentaires (riz, sucre, conserves, etc.) et de produits manufacturés (tissus, ustensiles, chaussures, pacotille...) achetés à Dakar, Kaolack et en Gambie. Les clients proviennent des localités du département de Mbour telles que Joal-Fadiouth, Malicounda, Saly, Nianing, Ndiagianiao, Sandiara etc.

▣ Le commerce de détail

Le commerce de détail est caractérisé par la grande diversité des produits vendus. Il s'agit principalement des produits:

- alimentaires ;
- manufacturés ; et
- agricoles.

▣ Le commerce des produits halieutiques

Les cartes de flux commerciaux de poissons frais et transformés mettent en évidence l'étendue de la zone d'influence de la ville de Mbour dans le commerce des produits halieutiques (cf. cartes 9 et 10). Les poissons débarqués à Mbour sont vendus aussi bien à Dakar que dans les autres régions du Sénégal.

Les poissons « nobles » sont expédiés vers les pays européens tels que le Portugal, la France, l'Italie et la Belgique. Les produits transformés (poissons fumés et poissons séchés) sont exportés surtout vers d'autres pays africains tels que le Togo, le Burkina Faso, la Guinée Bissau, le Ghana, le Congo, etc.

carte 8 aire de provenance de l'ensemble des produits commerciaux

Carte 9 flux poissons frais et Carte 10 flux poissons transformés

□ Les produits alimentaires

Il apparaît que le commerce des produits alimentaires occupe l'essentiel de l'activité commerciale avec 56,78 % des ventes. Leur aire d'approvisionnement révèle la dépendance de la ville par rapport à la capitale d'où proviennent plus de 90% des marchandises (cf. Carte 11).

□ Les produits manufacturés

Les produits manufacturés représentent 38,43% du commerce de détails. Tous les commerçants s'approvisionnent à Dakar pour la quincaillerie et autres produits (cf. carte 12). Les produits vestimentaires viennent des pays européens et asiatiques ainsi que de la sous-région, notamment la Gambie, le Mali, le Togo, la Guinée, etc.

□ Les produits agricoles

Le commerce des produits agricoles est dominé par les céréales locales, les fruits et les légumes qui représentent 5% des ventes. Les légumes viennent principalement des zones de production horticole de Mboro, du Gandiolais, de Potou ainsi que de l'arrière-pays de Mbour (cf. Carte 13). Les céréales sont achetées dans les marchés hebdomadaires de la région de Kaolack, Fatick, Tambacounda, Kolda, et Podor.

Carte 11 produits alimentaires et carte 12 produits manufacturés

Carte 13 produits agricoles

3.2. LES PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LES EMPLOIS URBAINS

3.2.1. INVENTAIRE DES PRINCIPALES ACTIVITES URBAINES

3.2.1.1 LA FONCTION HALIEUTIQUE

L'influence de la ville de Mbour sur son espace régional voire national s'exerce surtout à travers l'importance de sa production halieutique. En effet, Mbour constitue un des centres de pêche les plus dynamiques au Sénégal. Le développement de la pêche dans cette zone s'explique par les remarquables potentialités hydrologiques et biologiques qu'offre le plateau continental.

La répartition des pêcheurs sur la Petite Côte fait apparaître la primauté du centre de pêche de Mbour. Avec Joal, il totalise les 3/4 des pêcheurs de l'ensemble de cette zone littorale. Les flux migratoires de pêcheurs qu'enregistre la ville attestent de ce rôle polarisateur.

L'armement dans cette zone littorale est constitué essentiellement de pirogues à moteur et à voile. En 1991, on dénombrait 689 pirogues motorisées et 30 pirogues à voile.

Mbour contribue à elle seule pour près de 30% de la production halieutique de la région de Thiès. Avec près de 4000 emplois, une production moyenne de 65000 tonnes par an représentant un volume commercial supérieur à un milliard de Francs CFA, la pêche joue un rôle prépondérant dans l'économie mbouraise. Le tableau n° 8 montre l'évolution des mises à terre de 1988 à 1998.

Tableau n° 8 : Évolution des mises à terre de 1988 à 1998.

Années	Quantité (en tonnes)
1988	46252
1989	63617
1990	67941
1991	69105
1993	77339
1994	65829
1995	60328
1996	79893
1998	81241

D'après les statistiques du service de la pêche, près de 40% des mises à terre sont destinées à la commercialisation, 7 à 8% sont réservées à la consommation locale et le reste est destiné à l'industrie de transformation artisanale.

Les grands centres urbains (notamment Dakar, Thiès et Kaolack) absorbent la majorité des poissons mareyés. Une importante partie est exportée dans les pays de la CEE et dans les Etats africains de la sous région.

La transformation artisanale constitue un autre aspect essentiel de la pêche. A cause de l'insuffisance des équipements frigorifiques, elle reste la principale technique de conservation des produits. C'est ainsi que ce secteur est investi par près de 1500

artisans organisés généralement en GIE. Les transformations sont pratiquées sur la plage près des aires de débarquement. Les principales techniques employées sont :

- le fumage du poisson qui est le plus important de par la quantité de la production ;
- le séchage, constitue le deuxième procédé de transformation.

L'activité de transformation du poisson cohabite mal avec l'aménagement touristique. Les rapports entre le tourisme et la pêche se traduisent par une rivalité dont l'objet est constitué par le droit d'occuper le littoral. C'est ainsi qu'il a été aménagé depuis plusieurs années une aire de débarquement équipée de claies de transformation à Mballing, à quelques kilomètres au sud de Mbour pour y transférer les activités de pêche. Jusqu'à nos jours, cette alternative est repoussée par les pêcheurs, du fait des avantages économiques que présente la proximité du marché de l'Escale.

Depuis quelques années, pour encourager le développement du secteur halieutique, l'Etat a initié un certain nombre de projets d'amélioration du système de financement et des techniques de pêche : le projet de développement de la pêche, le centre d'assistance à la motorisation des pirogues et le projet d'amélioration des techniques de pêche.

3.2.1.2. LA FONCTION COMMERCIALE

Le dynamisme de l'espace urbain est lié, entre autres, aux activités commerciales. Il s'agit de grandes boutiques (dont plus de 70 % appartiennent à des libano-syriens) et de magasins de tissus, de pièces détachées et de produits alimentaires. Le commerce de détail est représenté par de petites boutiques et épiceries qui vendent des produits de première nécessité. On le retrouve dans tous les quartiers. Le commerce de détail (fruits et légumes) est monopolisé par les femmes tandis que les hommes vendent surtout des objets d'art, des tissus, etc. Le micro-détail est aussi très développé dans la ville et se localise dans les quartiers peuplés et près de la gare routière. Sur des étalages constitués d'un carton ou d'un pagne disposé à même le sol, sont proposés des beignets, cacahuètes, légumes, œufs, fruits...

3.2.1.3. LA FONCTION TOURISTIQUE

La petite côte sénégalaise classée zone prioritaire à vocation touristique, grâce à ses puissants atouts balnéaires, cristallise la politique de développement touristique. En effet, en 1975, fut créée la Société d'Aménagement de la Petite Côte sénégalaise (SAPCO), chargée de l'aménagement touristique du littoral.

Dans le programme d'aménagement touristique de la Petite Côte, une des idées maîtresses était la nécessité d'allier le promotion du tourisme au développement général de la région. La ville de Mbour, qui en est le principal centre urbain et la capitale départementale, devait jouer un rôle fondamental dans ce domaine. Sa situation centrale par rapport aux zones prioritaires d'aménagement touristique, à 10 km de Saly au nord et 9 km de Nianing au sud, lui confère un atout remarquable quant aux services qu'elle est appelée à offrir aux stations touristiques : des services

administratifs, commerciaux, et une fonction de résidence pour le personnel hôtelier. Par ses effets d'entraînement et l'apport de multiples activités qu'il engendre, le tourisme permet la diversification économique de la pêche et de l'agriculture grâce à la demande hôtelière. Le tourisme constitue ainsi un secteur clé de la petite côte, d'où la croissance du nombre des réceptifs (cf. tableau 9).

Tableau 9 : Evolution de la capacité globale en lits des réceptifs de la petite côte (1988-1997)

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Station de Saly	1638	1638	1638	1638	1638	1638	1638	1698	1911	2095
Hors station	1310	1310	1310	1310	1378	1378	1378	1471	1471	1856
Total	2948	2948	2948	2948	3016	3016	3109	3169	3382	3681

Source : Ministère du Tourisme et des transports aériens

Le tableau 10 ci-dessous révèle globalement une évolution positive du nombre d'arrivées et de nuitées dans les réceptifs de la petite côte.

Tableau 10 : Evolution des arrivées et des nuitées de la petite côte (1988-1997)

		1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Arrivées	Station de Saly	40226	49992	38400	48525	51793	33183	46346	56456	52866	63800
	Hors station	29093	30668	30863	30561	32762	27995	36754	39452	36200	39400
	Total	69319	80660	69263	79086	84555	61179	83100	95908	89066	103200
Nuitées	Station de Saly	180127	222225	188147	224864	251123	137092	217384	244175	257322	341700
	Hors station	218612	249928	240634	217818	221363	223447	265222	269346	266938	2996600
	Total	398739	472153	428781	442682	472486	360539	482606	513521	524260	641300

Source : Ministère du Tourisme et des transports aériens

En matière d'emplois, la ville de Mbour est le principal pourvoyeur de la main d'œuvre. Elle constitue la ville dortoir du personnel hôtelier. L'impact du tourisme joue aussi en faveur d'une réactivation du secteur artisanal. Cependant, l'étude des retombées économiques et financières révèle le déséquilibre persistant de l'organisation de l'espace sénégalais entre la capitale et le reste du pays. En effet, l'analyse des flux commerciaux induits par les besoins des hôtels en biens et marchandises sont détournés au profit de la capitale. La ville de Mbour, en raison de son sous-équipement, ne participe à l'approvisionnement des établissements hôteliers que dans une moindre mesure. Elle ne fournit que les produits de la pêche.

3.2.1.4. L'ARTISANAT ET LE TRANSPORT.

D'après un employé municipal, plus de 1000 personnes faisant vivre un nombre important de gens relèvent du secteur artisanal (maçons, bûcherons, dépanneurs de tous genres, bijoutiers, cordonniers, sculpteurs...). Ces artisans sont surtout implantés au centre ville non loin du village de vacances de Mbour.

Les transporteurs assurent la liaison routière de Mbour vers Dakar, Kaolack et Joal. Il s'agit surtout du transport de passagers. Le transport urbain est assuré principalement par des calèches.

3.2.2. LES EMPLOIS

L'analyse de la répartition de la population active, selon la profession et la branche d'activité économique, représente une donnée fondamentale pour l'étude de l'emploi. Les statistiques sont issues de l'enquête sur les priorités (ESP, 1991-1992).

3.2.2.1. LA POPULATION ACTIVE

Le taux d'occupation reste encore faible avec seulement 32,7 % de l'ensemble de la population active (cf. tableau 11). Toutefois, il est important de savoir que Mbour recèle beaucoup de possibilités pour l'emploi. En effet, le tourisme comme la pêche offre des emplois indépendants.

Tableau 11 : Le taux d'occupation de la population

Taux d'occupation	Nombre	Pourcentage
Occupé	34918	32,7
Chômeur	4271	4
Elève/étudiant	23922	22,4
Femme au foyer	34370	32,2
Retraité / Rentier	1437	1,3
Autre inactif	7190	6,7
Non argument	590	0,6
Total	106697	100

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique, 1988

L'analyse de la répartition des emplois selon la branche d'activité révèle un dualisme sectoriel qui est caractéristique du milieu urbain avec l'importance du secteur non structuré qui est souvent une réalité difficile à cerner. En effet, le commerce est le secteur le plus important et concerne 42,71% de la population active (cf. tableau 12). L'agriculture et la pêche, le transport et le secteur public (administration, enseignement, santé etc.) sont également bien représentés

Tableau 12 : Les branches d'activités

Branches d'activités	Nombre	Pourcentage
Commerce	10130	42,71
Agriculture et pêche	6825	28,78
Transport	2061	8,69
Services publics	2990	12,61
Construction	1221	5,15
Industrie alimentaire	358	1,51
Industrie textile	48	0,20
Institution financière	66	0,28
Industrie chimique	16	0,07
Industrie extractive	2	0,01
TOTAL	23717	100,00

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique, 1988

3.2.2.2. LA STRUCTURE DE L'EMPLOI

La lecture du tableau 16 révèle l'importance du secteur non structuré. Les indépendants représentent la moitié des actifs. Le commerce est le secteur le plus important notamment celui de détail. Par rapport à d'autres villes du pays, l'emploi salarié est bien représenté (23,2 % du total), grâce à la proximité des infrastructures touristiques et aux fonctions administratives et commerciales offrant des emplois permanents. Les employeurs constituent 1,2 % des actifs, ce qui est insignifiant par rapport aux potentialités qu'offre la ville. Dans le secteur du tourisme, ce sont les chaînes hôtelières qui sont présentes et quelques rares entrepreneurs essaient de monter de petites unités. Le même schéma peut être trouvé dans le secteur de la pêche même si à ce niveau les investissements sont moins importants, en termes financiers.

Tableau 13 : Situation dans la profession

Situation dans la profession	Nombre	Pourcentage
Employeur	472	1,2
Salarié	9095	23,2
Indépendant	19419	49,6
Aide-familial	2820	7,2
Apprenti	6377	16,3
Autre	528	1,3
Non argument	477	1,2
Total	39189	100

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique, 1988

3.2.3. LES ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

L'exploitation du fichier NINEA de la Direction de la Prévision et de la Statistique a permis d'apprécier l'importance des établissements économiques de la ville de Mbour (cf. tableau 17). On recense 59 groupements d'Intérêt Economique (GIE), 11 sociétés anonymes (SA), 157 entreprises individuelles et 11 sociétés à responsabilité limitée (SARL). Il s'agit là uniquement des établissements ayant fait l'objet d'une déclaration officielle.

Tableau 14 : Les établissements économiques de la ville

	Personnes morales				Personnes physiques	Totaux
	SARL	GIE	SA	Autres		
Industrie	3	15	2	0	16	36
Bâtiment	0	5	0	0	10	15
Commerce	2	19	0	0	110	131
Service	6	20	9	4	21	60
Total	11	59	11	4	157	242

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique, 1999

3.2.2.1. LES SOCIÉTÉS A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Onze des sociétés à responsabilité limitée (SARL) ont été recensées dans la ville de Mbour. Les principales activités de ces établissements économiques sont : les

services fournis aux entreprises, l'hôtellerie, la restauration, le commerce et l'industrie.

3.2.2.2. LES SOCIETES ANONYMES

Les onze sociétés anonymes identifiées dans la ville de Mbour ont pour principaux secteurs d'intervention l'hôtellerie, la restauration, les services fournis aux entreprises, les services personnels divers qui représentent 82% de leurs activités. Les activités productives, notamment l'industrie, n'occupent que 18% des sociétés anonymes.

3.2.2.3. LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les entreprises individuelles sont au nombre de 157. Elles opèrent principalement dans le commerce (70%) et les services (13%). Elles s'investissent également dans le bâtiment (10%) et dans l'industrie (6%). Elles sont souvent confrontées à des problèmes organisationnels et financiers. Il serait nécessaire de les appuyer car elles peuvent constituer une alternative au chômage et impulser le développement local.

3.2.2.4 LES GROUPEMENTS D'INTERET ECONOMIQUE

Dans la commune de Mbour, les GIE sont nombreux et très actifs dans différents domaines. Ils sont très importants dans le dispositif économique de la ville sous l'impulsion de la section de l'Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS). En effet, à travers sa mutuelle d'épargne et de crédit, l'UNACOIS finance les activités commerciales de ces groupements.

C'est ainsi qu'à travers ces GIE, des initiatives ont vu le jour et permettent de mettre en valeur les potentialités de la ville. Leurs domaines d'activités sont nombreux :

- pêche et transformation des produits halieutiques ;
- gestion de restaurant, auberge pour les touristes ;
- fabrique de glace ;
- garderie d'enfants ;
- fabrique de pirogues ;
- garage mécanique ;
- transport en commun ;
- élevage ;
- prêt rotatif et autofinancement de micro projets individuels.

Malgré ces efforts louables pour démarrer des activités lucratives, les GIE connaissent de multiples contraintes liées surtout au manque de formation des membres et au défaut de dynamique organisationnelle. Rares sont les GIE fédérés ayant suffisamment d'expérience pour s'intégrer dans les créneaux porteurs comme le tourisme et la pêche à l'échelle industrielle, qui constituent les deux mamelles de l'économie urbaine de Mbour.

Les financements restent insuffisants et les prêts sont consentis avec des délais de remboursement trop courts (250 000 à 500 000 Francs CFA pour six mois, la plupart du temps).

3.2.2.5 LES ASSOCIATIONS DE JEUNES

Les associations de jeunes sont constituées principalement sous forme d'Associations Culturelles et Sportives (ASC) et travaillent de concert avec le Centre Départemental d'Éducation Populaire et Sportive (CDEPS), les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et d'autres organismes qui subventionnent leurs activités.

Les associations de jeunes, en dehors du sport, développent de multiples activités parmi lesquelles la sensibilisation des populations sur les problèmes sociaux, le commerce, la pêche, l'alphabétisation, le reboisement etc. (cf. tableau 18). Certaines ASC sont financées par des organismes internationaux (l'ASC Touré Kunda, par exemple).

Ces organismes mettent en place des plans de financement de projets lucratifs et forment aussi les jeunes aux techniques de gestion et de communication pour leur auto-promotion. Toutefois, les initiatives des associations sont encore handicapées par des contraintes d'ordre financier et organisationnel. Les problèmes soulignés sont :

- l'insuffisance de moyens financiers pour exercer leurs activités ;
- le manque d'aires de jeu ;
- les difficultés de mobilisation des adhérents ;
- le manque de locaux.

3.2.2.6 LES GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE

Dans la commune de Mbour, on compte une trentaine de Groupements de Promotion Féminine (GPF) affiliés pour la plupart à la fédération départementale des groupements féminins. Celle-ci est domiciliée à la case foyer des femmes qui sert de bureau et de lieu de réunion pour :

- homogénéiser les requêtes et les problèmes des GPF ;
- dégager des méthodes de travail dans le cadre d'une mise en place d'une mutuelle d'épargne et de crédit.

Les GPF interviennent dans divers secteurs dont les plus importants sont le maraîchage, la transformation de produits halieutiques, le commerce, la teinture, la couture, la coiffure, l'élevage (embouche ovine), le crédit et l'alphabétisation.

Les GPF rencontrent d'énormes difficultés parmi lesquelles le manque de moyens financiers, l'insuffisance de l'encadrement technique et l'absence de formation en gestion (cf. Tableau 15).

Tableau 15 : Situation de quelques associations de jeunes de la commune de Mbour

Nom groupement	Type groupement	Date création	Secteur d'activités	Nbre selon le sexe	Etes-vous fédérés ? Si oui, avec quelle structure ?	Source de financement	Expérience en gestion de projet	Contraintes
ASC Demba Diop	ASC	1992	Pêche, mareyage, éducation, sport	H : 40 F : 60	ASC Relais Deggo (Thiès)	Cotisation, subvention municipale	Aucune	Manque de moyens financiers, manque de terrain de sport, difficulté de mobilisation des membres
ASC Touré Kunda Santessou	ASCE	1986	Sport, commerce	H : 3000 F : 2000	Non	Fonds propres, subvention	Aucune	Difficulté de mobilisation des membres
ARCSI	Association socio-culturelle	1992	Enseignement islamique, lecture Coran	H : 10 F : 50	Non	Cotisation	Construction et gestion d'un orphelinat et d'une école	Manque de moyens financiers suffisants
ASC Basket Club de Mbour	ASC	1998	Sport	300		Fonds propres, subvention	Projet agricole, restauration, projet touristique	Absence de terrain de sport
ASC Atlantic Mbour Maure	ASC	1989	Sport, culture, pêche, broderie	H : 600 F : 300	Non	Fonds propres, subvention	Formation, sensibilisation	Manque de moyens financiers, subvention faible, manque de moyens matériels
Xam Xamle	ASC	1983	Sport, reboisement, alphabétisation	H : 235 F : 107	Aide Action, Ecole Nicolas Sorgho Faye	Fonds propres, subvention	Alphabétisation	Problèmes de locaux, financement
Mankoo	ASC	1984	Sport, culture	H : 25 F : 15	Non	Fonds propres, subvention	Collecte des ordures ménagères	Manque de moyens financiers, manque d'aire de jeu

Tableau 16 : Situation de quelques groupements féminins de la commune de Mbour

Nom groupement	Type groupement	Date création	Secteur d'activités	Nbre selon le sexe	Etes-vous fédérés ? Si oui, avec quelle structure ?	Source de financement	Expérience en gestion de projet	Contraintes
Dolel 20.000 emplois	GPF - GIE	1995	Commerce vaisselle	F : 37	Fédération Départementale des GPF	Prêt bancaire	Aucune	Manque de financement, taux d'intérêt bancaire élevés
Fass Diom	GPF - GIE	1995	Commerce	F : 20	Fédération Départementale des GPF	Prêt bancaire, cotisation	Aucune	Faiblesse des financements et faiblesse et espacement des prêts bancaires
Bok Diom	GPF - GIE	1992	Poisson fumé, Poisson séché	F : 15	Fédération Départementale des GPF	Prêt PAPEC, cotisation	Aucune	Manque financement, de poissons, le taux de remboursement faibles chez les membres
Femme Fournisseuse	GPF - GIE	1992	Commerce, teinture, alphabétisation	F : 21	Fédération Départementale des GPF	PAGPE BAD, cotisation	Aucune	Financement, terrain pour construire une garderie
Sope Abdou Diouf	GPF - GIE	1986	Mareyage	F : 15	Fédération Départementale des GPF	PAPEC, cotisation	Aucune	Transfert du quai de pêche, tracasseries municipales, manque de financement car le PAPEC se retire
Sam Sa Ngor	GPF - GIE	1992	Séchage de poisson	F : 17	Non	Cotisation	Aucune	Faiblesse du financement
Sope Mame Diarra Bousso	GPF - GIE	1998	Teinture, élevage, commerce	F : 30	Non	Crédit mutuel UNACOIS, cotisation	Aucune	Contraintes financières, encadrement technique
Groupe 12	GPF - GIE	1973	Couture, coiffure, commerce, élevage	F : 17	Fédération Départementale des GPF	Crédit mutuel UNACOIS, cotisation	Aucune	Financement faible pour un fonds de commerce
Niakh Diarigno	GPF - GIE	1997	Alphabétisation, teinture, élevage, éducation pour la santé	F : 32	Fédération Départementale des GPF	Subvention Aide Action, cotisation	Aucune	Espace pour une école, salle de couture, manque de financement pour démarrer plus d'activités
Sope Elisabeth	GPF - GIE	1981	Couture, coiffure, élevage, teinture	F : 40	Fédération Départementale des GPF	OXFAM-CCF (Chistians Childrens Fund), fonds propres	Aucune	Manque de financement de matériels didactiques, projet de construction et fabrique de glace
Sope Ndiakhaté Guèye	GPF - GIE	1993	Teinture, commerce	F : 16	Fédération Départementale des GPF	Parrain, cotisation	Aucune	Manque de financement, les prêts sont modiques
Sope Ousmane Tanor Dieng	GPF - GIE	1985	Teinture	F : 39 H : 1	Non	Fonds propres	Aucune	Manque de financement
Takku Liguey	GPF - GIE	1994	Commerce (vaisselles), prêt rotatif, élevage	F : 13	Fédération Départementale des GPF	Crédit mutuel UNACOIS, fonds propres	Aucune	Manque de financement

3.2.3 LES STRUCTURES DE FINANCEMENT

La commune de Mbour compte deux mutuelles d'épargne et de crédit que sont la Mutuelle d'Épargne et de Crédit de l'UNACOIS Mbour (MECUM) et le Crédit Agricole, chargés du financement des associations locales de développement (cf. Tableau 17).

Tableau 17 : La mutuelle d'épargne et de crédit de l'Unacois

	Caisse Nationale de Crédit Agricole -CNCAS-	MECUM (Mutuelle d'Épargne et de Crédit UNACOIS (Mbour))
Origine des fonds	Maison mère à Dakar	Fonds propres
Conditions d'adhésion (en francs CFA)	500 000 pour les commerçants ; 100 000 pour les fonctionnaires ; 75 000 pour les GIE et assimilés.	13 000 Francs CFA par personne morale ou physique
Plafond de crédit (en francs CFA)	10 millions pour les individuels et les sociétés ; 10 à 20 millions pour le comité des crédits de la banque ; 20 millions pour les GIE.	1 million ou plus sur avis favorable de la commission des membres du conseil
Nombre de crédits octroyés	-	En moyenne 25 par mois
Montant des crédits (en francs CFA)	-	250 000 à 500 000 francs CFA
Taux de remboursements		97 %
Taux d'intérêt	Variable entre 6,8 % et 15 %	9 % pour un crédit de 6 mois et 16 % pour un crédit annuel

Les règles de fonctionnement de ces structures ne sont pas souvent compatibles avec les capacités de mobilisation financière des groupements et associations. Les sommes prêtées sont jugées dérisoires (250 000 à 500 000 francs CFA pour 20 à 25 femmes) d'autant plus que les femmes partagent l'argent entre les différents membres au lieu de monter ensemble une seule opération économique.

3.2.4. LES BASES HISTORIQUES DE L'ECONOMIE URBAINE DANS LA COMMUNE DE MBOUR

La ville de Mbour fait partie des établissements érigés en commune par les autorités coloniales, à des fins stratégiques et économiques. Constituée à l'origine de villages habités par les Sérères et les Mandingues, Mbour résiste tout d'abord au transfert de la garnison coloniale, à l'origine installée à Nianing. Elle deviendra une importante agglomération par rapport aux localités environnantes. Espace littoral très poissonneux et surtout protégé de la houle, elle va aussi asseoir son économie urbaine sur la pêche et le tourisme. Alors, très vite, la monétarisation de l'économie rurale remplace la traite arachidière, faisant des anciens pêcheurs et agriculteurs autonomes, d'une main d'œuvre abondante pour les usines de poisson et les chaînes hôtelières.

C'est ainsi que l'économie urbaine de la Commune de Mbour va dépendre de ces deux principaux secteurs d'activités. En effet, à partir de la pêche se développent des activités de transformation de produits halieutiques. Il faut souligner qu'elles sont traditionnellement exercées par les Sérères mais qu'avec l'essor des GPF et autres GIE de la commune, ce secteur est devenu incontournable dans l'économie urbaine

de la ville. Aujourd'hui, Mbour exporte ses produits tirés de la pêche à travers tout le Sénégal et même dans les pays de la sous région et vers l'Europe.

Quant au tourisme, eu égard aux qualités paysagères du littoral de la Petite Côte, Mbour est devenue un grand centre touristique après Dakar. La zone bénéficie d'un micro-climat et possède des plages de rêve qui favorisent les activités balnéaires.

Aujourd'hui, des activités et emplois liés à la pêche ou au tourisme se créent grâce aux diverses initiatives des GIE, GPF ou ASC qui s'y investissent à travers les métiers traditionnels de transformation de poisson mais encore dans de petits aménagements de sites touristiques comme des auberges, restaurants, campements de loisirs, etc...

3.2.5. RECOMMANDATIONS

L'analyse de l'économie urbaine de la commune de Mbour révèle que la ville dispose de ressources humaines et économiques importantes. La situation de la ville sur la frange côtière de l'océan Atlantique constitue un atout pour le développement des activités halieutiques et touristiques. Toutefois, la gamme peu diversifiée des services explique que la ville de Mbour profite peu des retombées des activités économiques. Pour impulser le développement économique local, il faudra :

- renforcer la base économique de Mbour par la création des attributs nécessaires à la satisfaction de la demande en services des établissements hôteliers ;
- encourager les initiatives privées pour la création d'établissements commerciaux et de services spécialisés ;
- créer des équipements publics notamment en matière d'établissements de formation professionnelle pour soutenir le développement touristique ;
- développer une politique d'appui plus significative pour les ASC, GPF et les GIE de la ville ;
- financer de petits projets de promotion du tourisme intégré pour les femmes ;
- développer le secteur de la transformation des produits halieutiques par l'acquisition de moyens modernes et la réorganisation des acteurs ;
- créer un quai de pêche fonctionnel.

3.3. LE PATRIMOINE URBAIN

Le diagnostic du patrimoine urbain permet d'apprécier le niveau de dotation de la commune en équipements et infrastructures. Il convient de noter que tous les équipements ne sont pas gérés par la commune. Néanmoins, ils sont intégrés dans l'analyse pour mieux apprécier le niveau de desserte globale de la ville.

3.3.1 COMPOSITION DU PATRIMOINE

Le patrimoine urbain de la Ville de Mbour est composé de plusieurs équipements et infrastructures à vocation et à caractère différents et des titres fonciers.

Les équipements scolaires sont bien représentés. La ville compte huit écoles préscolaires dont une privée, 22 écoles élémentaires publiques, dix établissements moyens et secondaires et trois centres d'enseignement professionnel.

Les équipements sanitaires sont composés de deux centres de santé, de cinq postes de santé, d'un centre de protection maternelle et infantile, d'un service des grandes endémies, d'un laboratoire d'analyses médicales, d'une clinique ophtalmologique et d'un centre pour handicapés moteurs. En dehors de ces équipements à caractère public, il existe sept cabinets médicaux et six pharmacies appartenant à des privés.

Les équipements marchands sont constitués d'un marché central, de trois marchés de quartier, d'une gare routière, d'un foirail et d'un abattoir.

L'équipements administratif géré par la commune est constitué par l'hôtel de ville. D'autres bâtiments appartiennent à des sociétés concessionnaires des réseaux comme la SENELEC, la SDE, la SONATEL, ou sont du ressort de l'Etat à travers les services comme l'Urbanisme, l'Agriculture, les Eaux et Forêts, la Police, la Gendarmerie, le Trésor, etc.).

Les deux stades municipaux et les terrains de sport des établissements scolaires constituent les équipements à caractère sportif de la commune.

3.3.2 DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE URBAIN

Le diagnostic des équipements et infrastructures de la ville révèle la dégradation et le faible niveau d'entretien de ce patrimoine. Sur le plan spatial, la localisation des équipements traduit un déséquilibre entre les quartiers centraux et la périphérie.

3.3.2.1 LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

La desserte scolaire est assez acceptable à Mbour. On dénombre 41 écoles dont les dates de création vont de la période coloniale à nos jours (cf. tableau 18).

Tableau 18 : Nombre d'écoles construites

Date	Nombre d'écoles construites
Avant 1960	4
1960-1970	9
1970-1980	1
1980-1990	8
1990-1999	19
Total	41

Les écoles ont été construites grâce à l'action coordonnée de l'Etat, des collectivités locales, des associations de parents d'élèves, de l'aide extérieure et de certaines associations et ONG étrangères. Aujourd'hui, la ville compte :

- 9 établissements préscolaires ;
- 22 établissements primaires ;
- et 10 établissements d'enseignement moyen et secondaire.

La répartition des écoles n'est pas uniforme. En effet, les établissements sont concentrés surtout dans le quartier Escale et dans les quartiers centraux (cf. carte 14).

L'enquête menée dans les établissements scolaires de la ville révèle des déficiences dans la plupart des écoles, en particulier dans les écoles publiques. Les problèmes mentionnés le plus fréquemment concernent la dégradation du mobilier et des bâtiments, l'absence de sanitaires, d'eau potable, d'électricité et de téléphone. Ainsi, le tableau 22 montre que :

- seize écoles ne disposent pas d'électricité ;
- vingt neuf n'ont pas de téléphone ;
- huit n'ont pas de sanitaire ;
- neuf écoles n'ont pas d'eau potable.

Carte14 équipements scolaire, sanitaire et sportif

Tableau 19 : Répartition des écoles selon leur niveau d'équipement

Nom de l'établissement	Type d'établissement	Electrification	Eau	Téléphone	Toilettes élèves	Toilettes du personnel	clôture
Sop Nabi		Oui	oui	non	oui	oui	oui
Sop Tata Elisa		Oui	oui	oui	oui	oui	oui
Groupe Scolaire Etienne et Monique	Précolaire privé	Oui	oui	oui	oui	oui	oui
Maternelle Tata Caro	Précolaire privé	Oui	oui	oui	oui	oui	oui
Ecole Maternelle	Précolaire public	Oui	oui	non	oui	oui	oui
Les Jambars	Précolaire privé	Oui	oui	non	oui	oui	oui
Immaculé conception	Précolaire privé	Oui	oui	non	oui	oui	oui
Garderie saint André	Précolaire privé	Oui	oui	non	oui	oui	oui
Saint esprit	Primaire privé	Oui	oui	oui	oui	oui	oui
Immaculé Conception	Primaire privé	Oui	oui	oui	oui	oui	oui
Privé promotion	Primaire privé	Non	non	non	non	oui	oui
ONCAD	Primaire public	Non	oui	non	oui	non	oui
Cheikh Mbaba Sow	Primaire public	oui	oui	non	oui	non	non
El Hadj omar Lena Diop	Primaire public	oui	oui	non	oui	non	oui
Cheikh Ahmadou Lô	Primaire public	non	oui	non	oui	non	oui
Oumar Gueye	Primaire public	oui	oui	non	oui	oui	oui
Cheikh Demba Niang	Primaire public	non	oui	non	oui	oui	oui
Golf	Primaire public	non	oui	non	oui	oui	oui
Château d'eau	Primaire public	non	non	non	oui	oui	oui
Tafsir Demba Sall	Primaire public	non	oui	non	oui	oui	oui
Nicolas Songho Faye	Primaire public	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Mbour 1	Primaire public	non	non	non	oui	non	oui
Santhie	Primaire public	non	non	non	non	oui	non
Grand mbour	Primaire public	non	non	non	oui	oui	oui
Mbour Maure	Primaire public	non	non	non	oui	oui	oui
Serigne cheikh Ahmadou Mbacké Gaïdé Fatma	Primaire public	non	oui	non	oui	oui	oui
Diamaguène II	Primaire public	non	oui	non	oui	oui	oui
Cours privé laïc	Primaire public	oui	oui		oui	oui	oui
Mbagne Bigué Ndiaye	Primaire privé	oui	oui	non	oui	oui	oui
Ecole Chateau d'eau nord	Primaire public	non	non	non	oui	oui	non
CEM IV Mbour	Enseignement moyen public	oui	oui	oui	oui	oui	oui
CEM Serigne Amadou Wade	Enseignement moyen public	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Groupe scolaire éducation plus	Enseignement moyen privé	non	non	non	oui	oui	non
Xamtu Xamlé	Enseignement moyen privé	non	non	non	oui	oui	non
Cours privé laïc	Enseignement moyen laïc	non	oui	non		oui	oui
El Hadji Thierno Amadou Barro	Enseignement moyen public	oui	oui	non	oui	oui	oui
Collège privé promotion	Enseignement moyen privé	non	non	non	oui	oui	oui
Centre de formation	Enseignement technique public	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Ouloumou Michatoul Islam	Franco-arabe-privé	oui	oui	non	oui	oui	oui
Lycée Demba Diop	Enseignement moyen public	oui	oui	oui	oui	oui	oui

▣ Les établissements préscolaires

L'apparition des premiers établissements préscolaires date des années 80. Ils sont au nombre de neuf dont huit à caractère privé. Ils sont très mal répartis sur l'espace urbain. Concentrés dans quatre quartiers : Onze Novembre, Thiocé-est, Escale-Santessou et Darou-Salam. Ces établissements comptent 23 salles de classe avec une moyenne de 26 élèves par classe. Il sont tous raccordés aux réseaux d'eau courante et d'électricité. Le manque de matériel et d'espaces de jeu aménagés y est à déplorer.

▣ Les établissements primaires

La Ville de Mbour compte 22 établissements primaires répartis en 17 écoles publiques et cinq écoles privées.

⇩ Les écoles primaires publiques

Les écoles primaires publiques comptent 15.050 élèves, 162 salles et 212 enseignants (cf. tableau 20). Le nombre d'élèves par classe qui s'élève à 93 individus révèle l'insuffisance du nombre de classes.

Tableau 20 : Les établissements primaires publiques

Etablissements	Nombre de classes Physiques	Nombre de classes Pédagogiques	Nombre d'enseignants	Nombre d'élèves
Mbour I	13	13	16	1262
Tafsir Demba Sow	15	15	22	1124
Cheikh Mbaba Sow	10	24	18	1321
Nicolas Sagho Faye	13	23	20	1239
Oumar Gueye	13	26	18	1300
Cheikh Demba Niang	12	12	12	1293
Serigne C. G. Fatma	13	20	15	1183
Château d'eau	12	12	15	929
Cheikh Ahmadou Lô	12	19	16	705
Château d'eau Nord	12	12	13	1043
Diamaguène II	9	18	11	628
El hadji Omar L.. Diop	6	12	6	377
Golf	6	6	9	647
ONCAD	6	10	8	213
Mbour Maure	3	5	4	541
Grand Mbour	6	12	8	52
Santhie	1	1	1	52
TOTAL	162	240	212	15050

- *L'école primaire Mbour I* : Située à Santessou, elle date de 1921 et couvre une superficie de 2435,69 m². Elle compte 13 salles de classes pour 1262 élèves. L'école ne bénéficie pas encore de branchement au réseau électrique et au téléphone. En outre, la toiture et le mobilier nécessitent des réparations ;
- *L'école primaire Tafsir Demba Sall* : Implantée au quartier Tefess, elle date de 1953 et compte 1124 élèves répartis dans 15 salles de classe. Il faut y réfectionner les sanitaires, la plomberie ; y installer le téléphone et l'électricité ;
- *L'école primaire Cheikh Mbaba Sow* : Elle se trouve à Santessou en face de l'avenue Demba Diop. Construite en 1955, elle couvre une superficie totale de 2435,69 m². Elle compte 1321 élèves, dix salles de classe et 263 tables-bancs. Les besoins de cette école sont la réfection des toilettes des élèves et du

personnel, la construction d'une dizaine de nouvelles classes et l'entretien de la menuiserie ;

- *L'école primaire Nicolas Sagho Faye* : Créée en 1961, elle est située à Mbour Toucouleur et occupe une superficie de 9124,68 m². L'école compte 1239 élèves, 13 salles de classe et 276 tables-bancs. L'état général de l'équipement est acceptable. Les deux bureaux de direction doivent être réhabilités et le mobilier réparé. La construction d'une dizaine de classes est également nécessaire ;
- *L'école primaire Oumar Gueye* : Elle date de 1961 et est implantée à Thiocé-est. L'école compte 13 salles de classe, 1300 élèves et 322 tables-bancs. L'état de délabrement de l'édifice rend urgent un certain nombre de travaux parmi lesquels :
- *L'école primaire Cheikh Demba Niang* : Située dans le quartier Onze Novembre, elle a été construite en 1963 et couvre une superficie de 7623,5 m². Elle compte 1293 élèves répartis dans 12 salles de classe. L'école est confrontée à une pénurie notoire de matériel didactique. Les travaux de menuiserie, la réparation des toitures et l'installation de l'électricité s'y avèrent nécessaires
- *L'école primaire « Serigne Cheikh Ahmadou Mbacké Gaindé Fatma »* : Elle date de 1978 et est implantée à Diamaguène I. Elle occupe une superficie de 8526,87 m² contre une surface bâtie de 998 m². Elle compte 12 salles de classe, 1193 élèves et 270 tables-bancs. L'école ne dispose ni d'installation électrique ni de téléphone ;
- *L'école primaire Château d'eau Sud* : elle couvre une superficie de 7623,5 m² et une surface bâtie de 995,59 m². Elle est composée de 12 salles de classe et compte 1183 élèves et 181 tables-bancs. L'équipement est acceptable, cependant de petits travaux de réparation du mobilier scolaire sont nécessaires. L'école ne dispose pas de téléphone.
- *L'école primaire Cheikh Ahmadou Lô* : Située à Thiocé-ouest, elle date de 1981 et couvre une superficie 3087,46 m² avec une surface bâtie de 993 m². Elle compte 929 élèves, douze classes et 280 tables-bancs. L'ensemble de l'équipement doit être remis en état. Seules les toilettes sont dans un état acceptable. L'école ne dispose ni d'électricité ni de téléphone
- *L'école primaire Château d'eau Nord* : Elle se trouve au quartier Château d'eau nord et date de 1989. Elle couvre une superficie de 9000 m² pour une surface bâtie de 794 m² soit 8,82% et dispose d'un vaste terrain de sport de 12000 m². Elle compte 705 élèves répartis dans 12 salles de classe contenant 165 tables-bancs. L'école est dépourvue d'équipements de base comme l'eau courante, l'électricité et le téléphone. Le mobilier scolaire devrait être entretenu ;
- *L'école primaire Diamaguène II* : Construite en 1990, elle couvre une superficie de 10890 m². Elle compte 1043 élèves, 199 tables-bancs et neuf salles de classe. Les besoins identifiés concernent :
 - . l'électrification ;
 - . le raccordement au réseau d'adduction d'eau ;
 - . l'installation du téléphone ;
 - . et la réparation des tables-bancs.

- *L'école primaire El Hadj Omar Léna Diop* : Construite en 1991 dans le quartier Darou Salam, elle couvre une superficie totale de 5400 m² et compte 628 élèves, six salles de classe et 160 tables-bancs. L'équipement est acceptable mais l'école ne dispose ni d'eau courante, ni de téléphone ni d'électricité ;
- *L'école primaire Golf* : Elle est implantée à Golf et date de 1991. Elle occupe un terrain en forme de trapèze d'une superficie de 7727,5 m². L'école compte 377 élèves, six salles de classe et 125 tables-bancs. Parmi les besoins exprimés, notons :
 - . l'électrification ;
 - . l'installation du téléphone ;
 - . la réfection des toilettes et de la plomberie ; et
 - . la réparation du mobilier.
- *L'école primaire ONCAD* : Située à Thiocé-est, elle a été construite en 1894 et couvre une superficie de 8010 m². L'établissement compte 647 élèves, six classes et 180 tables-bancs. Les besoins relevés ici concernent :
 - . la réalisation de la clôture de l'école ;
 - . l'installation du téléphone et de l'électricité ;
 - . et la réparation de la plomberie.
- *L'école primaire Mbour Maure* : Elle a été construite en 1995 grâce à un financement extérieur d'une valeur de 2,5 millions de francs CFA. Elle couvre une superficie de 6298,5 m². L'école ne dispose pas de réseau de distribution d'eau potable, d'électricité ni de téléphone. Des travaux de réparation du mobilier sont nécessaires ;
- *L'école primaire Grand Mbour* : Elle date de 1995 et couvre une superficie de 9800 m². Elle compte 541 élèves, six salles de classe et 212 tables-bancs. L'école ne dispose pas d'électricité, d'eau courante ni de téléphone ;
- *L'école primaire Santhie* : Il s'agit de l'école la plus récente (1998), la plus déficiente de la ville. Elle est dépourvue de tout équipement de base (eau, électricité, téléphone) et compte une seule salle de classe en paille, 52 élèves et 12 tables-bancs.

Elle est établie sur un terrain vague d'une superficie de 7000 m², sans clôture.

⇓ Les écoles primaires privées

On compte cinq écoles privées à Mbour dont deux établissements catholiques, deux laïcs et un islamique. Elles regroupent au total 1873 élèves et 49 salles de classe soit une moyenne de 38 élèves par classe (cf. tableau 24).

Tableau 21 : les établissements primaires privés

Etablissement	Nombre de classes physiques	Nombre de classes pédagogiques	Nombre d'enseignants	Nombre d'élèves
Mbagne Bigué Ndiaye	5	5	5	171

Cours privé Laïc	6	3	3	71
ST Esprit	15	15	15	740
Immaculée conception	13	13	15	711
Ouloumou Michatoul Islam	10	6	7	180
TOTAL	49	42	45	1873

- *L'école primaire Immaculée conception* : Située au quartier Escale, elle couvre une superficie de 2250 m² et compte 711 élèves, 13 salles de classe et 357 tables- bancs. Son niveau d'équipement est acceptable.
- *Lee cours privé Laïc* : Cette école est située dans le quartier Darou Salam. Elle a été construite en 1962 et compte 71 élèves, six salles de classe et 90 tables-bancs. Il faut souligner que l'effectif total est en dessous de la capacité d'accueil. En effet, trois salles de classe restent inoccupées ;
- *L'école primaire privée Saint Esprit* : Elle est implantée à Mbour Sérère 1. Construite en 1963, elle couvre une superficie de 5225 m². Sa superficie bâtie de 120 m² est constituée d'un bâtiment à étage comprenant 15 salles de classe. L'école est très bien équipée, elle compte 740 élèves et 371 tables-bancs. Les besoins exprimés concernent la construction
 - . d'une grande salle de réunion ;
 - . d'une salle de classe pour accueillir les cours d'informatique ; et
 - . d'un terrain de sport.
- *L'école primaire privée Ouloumou Michatoul Islam* : Il s'agit d'une école franco-arabe située à Thiocé-est. Elle date de 1994 et compte 180 élèves. L'école est confrontée à de multiples problèmes dont :
 - . les difficultés de recouvrement de la scolarité des élèves ;
 - . le manque de motivation du personnel dû au paiement irrégulier des salaires ;
 - . l'insuffisance du mobilier (chaises et tables-bancs) ;
 - . l'état de délabrement des tableaux ;
 - . l'absence de téléphone.
- *L'école primaire privée Mbagne Bigué Ndiaye* : Construite en 1995, elle est située dans le quartier Château d'eau Nord. Elle compte 171 élèves, cinq salles de classe et 65 tables-bancs. L'école n'est pas raccordée au réseau téléphonique. L'équipement nécessite quelques petits travaux de réparation concernant :
 - . les bâtiments (maçonnerie, toitures) ; et
 - . la menuiserie (tables-bancs, armoires, chaises, portes)

⇓ **Les établissements d'enseignement moyen et secondaire**

La Ville de Mbour compte dix écoles d'enseignement moyen et secondaire. Elles se répartissent en cinq établissements publics et cinq privés.

⇓ **Les établissements d'enseignement moyen et secondaire publics**

- *Le lycée Demba Diop* : C'est l'unique lycée que compte le département de Mbour. Il est situé dans le quartier Tefess. Son aire de polarisation est très importante et englobe presque toutes les régions du Sénégal ;
- *Le CEM El Hadji Thierno Amadou Barro* : Implanté au quartier Escale, il date de 1964 et compte 972 élèves, douze salles de classe et 315 tables-bancs. L'équipement est délabré et nécessite des travaux de réhabilitation. Ces travaux concernent le mobilier (tables-bancs, chaises), la plomberie et la maçonnerie. Il faut aussi déplorer l'absence de téléphone dont l'installation serait d'un grand apport.
- *Le CEM Cheikh Amadou Lamine Dabo* : Ce collège, construit en 1968, est situé dans le quartier Darou Salam. Il est sous-équipé et ne dispose pas d'électricité, de téléphone ni d'eau courante. L'établissement compte 889 élèves, 12 salles de classe et 340 tables-bancs.
- *Le CEM Serigne Ahmadou Wade* : Il date des années 1982-1983 et se situe au quartier Château d'eau sud. Il compte 877 élèves, neuf salles de classe et 250 tables-bancs. L'équipement est bien entretenu. Toutefois, l'école ne dispose pas de téléphone.
- *Le CEM IV - Mbour* : Implanté dans la zone résidentielle, il a été construit en 1996. Le collège comprend huit salles de classe, 200 tables-bancs et un effectif total de 420 élèves. Les besoins concernent la réparation du mobilier (bureaux, tables-bancs et chaises) et l'installation du téléphone.

⇓ **Les établissements d'enseignement moyen et secondaire privés**

- *Le collège Saint Esprit* : C'est un collège privé catholique. Il a été construit en 1963 et se localise à Mbour Sérère¹. Il couvre une superficie de 5225 m². L'équipement est d'un très bon niveau et compte 326 élèves, six salles de classe et 117 tables-bancs.
- *Les cours privés Laïcs* : Cette école date de 1968. Elle est située dans le quartier Darou Salam. Son état général est acceptable mais il faut déplorer l'absence du téléphone. Il comprend 116 élèves et treize salles de classe.
- *Le collège privé Promotion* : Il est situé dans le quartier Tefess. Construit en 1985, il est dépourvu de tout équipement de base (eau, électricité et téléphone).
- *Le collège privé « Xamtu xamlé »* : Il s'agit d'un collège très déficient. Localisé à Château d'eau nord, il date de 1998 et ne dispose ni d'eau potable, ni d'électricité encore moins de téléphone. Il comprend 107 élèves, six salles de classe et 70 tables-bancs.
- *Le Groupe scolaire Éducation plus* : Cet établissement situé à Thiocé-est est sous équipé. Il ne dispose pas d'eau potable, d'électricité et de téléphone. Il compte 372 élèves, six salles de classe et 180 tables-bancs.

⇓ **L'enseignement professionnel**

L'enseignement professionnel est faiblement représenté dans le paysage éducatif de la ville de Mbour. Il se résume à trois centres de formation. Il s'agit :

- du centre d'enseignement technique féminin du centre social de Santessou ;
- du centre d'enseignement technique féminin du centre social Tata Eliza de Thiocé-est ; et
- du centre de formation pédagogique des enseignants du privé catholique à l'Escale.

3.3.2.2 LES EQUIPEMENTS SANITAIRES

La Ville de Mbour compte au total 18 structures sanitaires. Ces équipements sont concentrés surtout dans le quartier Escale et les quartiers centraux (cf. carte 14). L'analyse porte essentiellement sur les structures sanitaires à caractère public. Il s'agit du poste de santé de Diamaguène, du poste de santé de Santhie, du poste de santé de Grand Mbour, du dispensaire municipal Varédo, du laboratoire d'analyses médicales, du Service régional des grandes endémies, de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), du centre de Santé de Tefess, et du centre ophtalmologique (cf. tableau 22).

Tableau 22 : Les équipements sanitaires publics de la Commune de Mbour

Nom équipement	Localisation	Date de construction	Origine financement	Coût global FCFA	Superficie totale en m ²	Superficie bâtie en m ²	Différentes installations	Personnel	Recettes annuelles FCFA
Centre de santé de Tefess	Tefess	-	-	-	2025	936,25	4 bâtiments	33	-
Dispensaire Varedo	Thiocé Ouest	1987	CPD (ONG italienne)	40 millions	1800	300	2 bâtiments	-	10 millions par an
Poste de santé Diamaguène	Diamaguène	1996	-	-	1400	-	1 bâtiment	4	-
Grandes Endémies	Mbour Toucouleur	-	-	-	2000	360	5 bâtiments	11	-
PMI	Santessou	1976	Municipalité de Mbour, Ville de Concarneau	-	3500	300	1 bâtiment	9	-
Laboratoire d'Analyse	Darou Salam	1981-82	CPS (ONG catholique)	-	4750	225	1 bâtiment	-	-

Les résultats de l'enquête dans ces structures révèlent que leur niveau d'équipement est acceptable. Elles bénéficient d'un raccordement aux réseaux d'adduction d'eau potable et d'électricité (cf. tableau 23). Toutefois, elles ne disposent pas toutes du téléphone, de salles d'hospitalisation ni de systèmes d'évacuation des déchets bio-médicaux.

Le poste de Santé de Diamaguène

Le poste de santé de Diamaguène date de 1996 et couvre une superficie totale de 1400 m². Il s'agit d'une construction récente en bon état. Malgré le système de recouvrement des coûts mis en place, cette structure est confrontée à des problèmes financiers.

Le dispensaire municipal Varedo

Le dispensaire municipal Varedo, implanté à Thiocé-est, a été construit en 1987 par une ONG italienne, en collaboration avec la Commune de Mbour pour un coût global de 40 millions de francs. Il couvre une superficie de 1800 m² pour une surface bâtie de 300 m². Il comprend deux bâtiments totalisant onze pièces fonctionnelles dont un magasin. On y dispense des soins de santé primaires. Il polarise l'ensemble des quartiers de la commune et génère environ 10 millions de FCFA par an. Les travaux de réhabilitation et les besoins en ouvrages concernent :

- la réfection de la maçonnerie, de la plomberie et des fosses septiques ;
- la construction d'un logement (pour l'infirmier chef) et d'une maternité dont le coût est évalué à 38 millions de francs.

Le laboratoire d'analyses médicales Saint-François d'Assises

Appelé couramment « laboratoire municipal », le laboratoire Saint-François d'Assises est situé dans le quartier Darou Salam. Il date de 1981 et a été entièrement financé par une ONG catholique d'origine italienne. Il couvre une superficie de 4 750 m². Sa surface bâtie de 225 m² est constituée d'un seul bâtiment fonctionnel. Le laboratoire, dont l'objectif est la couverture des besoins des populations en matière d'exams médicaux, est le seul du département. Son niveau de maintenance est médiocre, car depuis le départ des italiens au cours des années 1985-1986, les locaux n'ont pas été réfectionnés et nécessitent des travaux de maçonnerie, de menuiserie et de plomberie. L'environnement aussi mérite d'être assaini. Les besoins exprimés portent sur :

- le soutien financier de la part des pouvoirs publics ;
- la prise en charge du personnel subalterne par la municipalité ;
- et la réalisation d'une clôture en dur pour sécuriser l'équipement.

Tableau 23 : L'identification des équipements sanitaires selon leur niveau d'équipement

Nom équipement	Bloc sanitaire	Salle consult	Salle pansement	Eau courante	Electricité	Disposition traitement	Clôture	Téléphone	Lieu de culte	Système gardien	Déchets bio-médicaux	Dispositif collecte	Salle hospitalisation	Ordures ménagères	Ambulance
Centre de santé de Tefess	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Pas assez	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Poubelles	Fermé	Oui	Oui
Dispensaire Varedo	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Pas assez	Oui	Non	Non	Non	Non	Néant	Non	Oui	Non
Poste de santé Dimaguène	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Pas assez	Oui	Non	Non	Non	Non	Néant	Non	Non	Non
Grandes Endémies	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Néant	Oui	Non	Non
PMI	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Pas assez	Oui	Non	Non	Non	Non	Néant	Non	Non	Non
Laboratoire d'Analyse	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Pas assez	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Néant	Non	Non	Non

Le poste de santé de Santhie

Le poste de santé de Santhie est un équipement assez récent qui date de 1997. Il couvre une superficie de 875 m² et a été financé par la Banque Mondiale pour une valeur de 50 millions de francs CFA. Dans le but d'améliorer la qualité des services fournis, un certain nombre de besoins ont été exprimés :

- la construction d'une salle d'hospitalisation ;
- l'acquisition d'un groupe électrogène ;
- la construction d'une maternité ;
- la mise en place d'un système de collecte des ordures et des déchets médicaux ;
- l'acquisition d'un incinérateur ;
- l'installation du téléphone.

Le Service régional des grandes endémies

Le Service régional des grandes endémies est une structure de soins qui date de la période coloniale. Il est situé à Mbour Maure et couvre une superficie de 2000 m². Il comprend cinq bâtiments non entretenus et très exigus. La structure qui ne compte qu'un seul médecin généraliste polarise l'ensemble de la région. Aujourd'hui, il est question de la transférer dans la capitale régionale (Thiès). Les travaux de réhabilitation nécessaires concernent :

- les blocs sanitaires ;
- la salle de consultation ;
- la salle de pansement ; et
- la clôture.

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile est implanté dans le quartier Santessou et date de 1976. Il a été construit par la commune en collaboration avec la Ville de Concarneau. Les locaux sont vétustes et manquent d'entretien. Le personnel médical est constitué de deux sages-femmes, d'un infirmier d'état, de trois aides-soignants et d'un agent de santé communautaire. Les services fournis concernent :

- la planification familiale ;
- les consultations gynécologiques, prénatales et les maladies sexuellement transmissibles ; et
- la surveillance sanitaire des prostituées.

Les besoins exprimés portent sur la réhabilitation entière de l'équipement et le renouvellement du matériel de travail. Il convient de souligner que la construction d'un nouveau bâtiment est en projet. Il doit être financé par la Banque Mondiale.

Le centre de santé de Tefess

Le centre de santé de Tefess est le premier centre de santé de la ville de Mbour, mais il fonctionne actuellement comme un poste de santé. Depuis l'ouverture du nouveau centre de Onze novembre et le transfert de certaines structures, l'activité du centre de Tefess a fortement baissé. D'ailleurs, le pavillon d'hospitalisation est en ce moment fermé. Le personnel est composé d'un dentiste, de dix infirmiers, de sept sages-femmes, de onze agents d'hygiène et de cinq agents de santé communautaire.

3.3.2.3 LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les équipements sportifs de la ville de Mbour sont constitués essentiellement de deux stades municipaux, des terrains de sport du CDEPS et ceux des établissements scolaires (cf. carte 14).

▣ Les stades municipaux

Les stades municipaux sont au nombre de deux et sont situés l'un, dans le quartier Thiocé-ouest, et l'autre dans la zone d'extension (Médine).

↓ Le stade municipal de Thiocé-ouest

Le stade de Thiocé-Ouest couvre une superficie totale de 12 100 m². Son aire de jeu en terre battue représente 33% de la superficie totale, soit 4050 m². Elle est protégée par un grillage complètement endommagé avec de nombreuses ouvertures. Le mur de clôture, haut de 3 m et long de 440 m, s'est écroulé sous le poids de quelques dizaines de supporters en faisant plusieurs blessés. L'état général du stade est très médiocre et mérite une réfection complète.

Le stade dispose de trois cabines délabrées servant de guichets, cinq portails d'entrée et une tribune découverte. Il comprend également un petit local recouvert de tôle ondulée comprenant une pièce appartenant à l'équipe du Stade de Mbour, un vestiaire pour les arbitres et un magasin.

↓ Le stade municipal de Médine

La construction du stade de Médine a démarré en 1993 mais les travaux ont été suspendus. Il comprend essentiellement un mur de clôture en dur et une tribune inachevée.

↓ Les terrains de football

La Ville de Mbour compte dix terrains de football qui se situent pour la plupart sur les aires de jeu d'école. Il s'agit le plus souvent de terrains vagues sans clôture et sans entretien, avec comme seul équipement des buts en fer. Ils sont exposés à toutes les intempéries. Le terrain de football du quartier Mbour sérère 1 et celui de l'école Château d'eau Nord sont situés dans des zones inondables et sont par conséquent souvent impraticables pendant la saison des pluies.

↓ Les terrains de jeux de paume

La ville dispose de neuf terrains de jeux de paume. Il s'agit de quatre terrains de basket-ball, de quatre terrains de handball et d'un terrain de volley-ball. Ils appartiennent pour l'essentiel à des établissements scolaires.

↓ **Le Centre Départemental d'Education Physique et Sportif (CDEPS)**

La construction du CDEPS date de 1976. Il est localisé à Thiocé-ouest et couvre une superficie d'environ 7812,5 m². La surface bâtie est de 500 m², soit 6,4% de la superficie totale. Le centre abrite un seul bâtiment comprenant 11 pièces dont une salle de spectacle, deux blocs sanitaires, un magasin et des bureaux. Les locaux ont été réfectionnés en 1995 mais nécessitent encore des travaux de maçonnerie et de menuiserie. En dehors de ces contraintes, un certain nombre de besoins ont été exprimés :

- l'amélioration des moyens financiers ;
- l'extension des locaux pour un coût de 16 750 000 de FCFA ;
et
- la réhabilitation des aires de jeu (terrains de basket-ball et de volley-ball), dont le coût est évalué à 10 millions de FCFA

3.3.2.4 LES ÉQUIPEMENTS MARCHANDS

Les équipements marchands sont constitués par les installations publiques aménagées, dont l'exploitation peut générer des ressources pour la commune.

La Ville de Mbour compte 8 équipements marchands : quatre marchés, un quai de pêche, une gare routière, un forail et un abattoir. L'essentiel de l'activité commerciale se concentre dans le quartier Escale (cf. carte 15).

▣ **Le marché central**

Le marché central est le plus ancien et le plus important de la ville. Il occupe deux îlots entiers du quartier Escale. Il comprend trois halles dont les toitures en charpente métallique sont recouvertes de tuiles ou de fibro-ciment : une halle aux viandes de 150 m², une halle aux poissons de 400 m² et une halle aux légumes de 576 m². La partie réservée au marché de gros des légumes et des fruits n'est que partiellement occupée. Les commerçants y ont installé des baraquements délabrés.

Ce marché doit son dynamisme à sa localisation très proche de la gare routière et du débarcadère constituant respectivement son prolongement à l'Est et à l'Ouest. Il fait l'objet d'une occupation anarchique et irrégulière de la part des commerçants au point que certaines voies d'accès ont été littéralement envahies. Face à cette situation, les autorités s'efforcent de créer des marchés secondaires au niveau des quartiers pour le décongestionner. Mais les commerçants n'adhèrent pas à ces projets car ils trouvent ces nouveaux marchés très éloignés du centre d'affaire.

L'extension et la reconstruction du marché central deviennent dès lors une nécessité. Ce marché polarise l'ensemble de la ville car presque toutes les ménagères y font leurs achats. Les commerçants des autres marchés y font par ailleurs, l'essentiel de leur approvisionnement.

Carte 15 équipements marchand et administratifs

□ Le marché Nguélaw

Le marché Nguélaw est implanté à Thiocé-est et date de 1998. Sa construction pour un coût total de 90 millions de francs CFA, visait deux objectifs : servir des quartiers relativement excentrés par rapport au centre de la ville et désengorger le marché central. Il comprend une halle centrale de 750 m² et 130 souks. L'équipement est en bon état, mais son rendement est encore faible. Plusieurs cantines restent fermées car les commerçants du marché central à qui elles ont été destinées ont refusé de s'y installer.

□ Le marché Diamaguène

Petit marché constitué d'un seul hangar de 140 m², le marché Diamaguène est installé dans une parcelle d'environ 2875 m². Son style architectural est assez particulier. Il est fait d'une charpente métallique recouverte d'une tôle et d'une chape en ciment. Il ne dispose pas de bloc sanitaire ni de branchements en eau potable ou en électricité.

□ Le marché Nietty Mbar

Implanté dans le quartier Château d'eau Nord, le marché Nietty Mbar a été construit selon le même style que le marché Diamaguène. Il est constitué d'un hangar de 140 m² bâti dans une parcelle d'environ 5625 m². Le marché est actuellement en phase d'extension avec la construction de quelques dizaines de souks. Il est dépourvu d'eau potable et de bloc sanitaire.

□ Le quai de pêche

Le quai de pêche est situé au quartier Escale, à proximité du marché central dont il constitue le prolongement à l'Ouest. Il n'est pas structuré et ne dispose d'aucun équipement (eau, électricité, sanitaires etc.). C'est le lieu de convergence de plusieurs centaines de pirogues. Il comprend également une aire de transformation des produits halieutiques. Cette activité consiste essentiellement à sécher et à fumer le poisson selon les méthodes traditionnelles car on n'y dispose que d'installations artisanales telles que :

- les bassins de saumurage ;
- les espaces non aménagés de stockages du sel, de braisage et de séchage ; etc.

En été, période pendant laquelle la ville est sous l'emprise de la mousson, d'énormes colonnes de fumée issues des activités de braisage se dirigent vers la ville causant ainsi de nombreux désagréments aux populations.

□ La gare routière

La gare routière de Mbour est implantée dans le quartier Escale et prolonge le marché central à l'Est. Son exigüité et l'insuffisance des aires de stationnement se traduisent par l'occupation irrégulière des voies environnantes rendant la circulation difficile sur l'avenue Basile SENGHOR. L'achèvement et la mise en fonction de la nouvelle gare routière en construction deviennent une priorité.

□ Le foirail

Le foirail de la ville est en réalité installé sur un terrain privé, dans le quartier Diamaguène. Il s'agit d'un terrain d'une superficie de 10800 m² entouré d'un mur en dur en bon état long de 416 m et haut de 2 m. Il ne possède aucun équipement de base. Les commerçants y ont construit des abris de fortune. Aujourd'hui, ils souhaitent l'octroi d'un autre terrain par la municipalité.

□ L' abattoir

L'abattoir est situé au Sud de la ville, non loin de la route départementale Mbour-Joal. C'est un équipement vétuste, insalubre et sans entretien. Il est constitué d'une dalle en béton surplombée par une charpente en fer recouverte d'une toiture en fibrociment, le tout dans un état de délabrement avancé. La dalle est traversée par un étroit caniveau de 0,5 m de large qui sert à l'évacuation des déchets liquides. Les déchets solides sont stockés sur place accentuant l'insalubrité des lieux. L'alimentation en eau est assurée par un puits d'environ 7 m de profondeur dont l'eau impropre à la consommation est utilisée pour le nettoyage de la dalle et de la viande.

Le service de l'élevage, chargé de veiller à la bonne qualité de la viande, n'a pas d'estampille. Cette situation favorise les abattages clandestins. La construction d'un abattoir moderne est une nécessité.

3.3.2.5 LES ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Les équipements administratifs sont au nombre de vingt quatre. Le quartier Escale concentre la moitié de ces équipements (cf. cartes 15).

□ Les équipements administratifs gérés par la commune

↓ La Perception (Escale)

La perception occupe les locaux d'une ancienne boulangerie datant de l'époque coloniale. Elle est composée de deux grands bâtiments de quatre pièces fonctionnelles. Ces bâtiments sont mal entretenus et méritent d'être réfectionnés.

↓ L'hôtel de ville (Escale)

L'hôtel de ville couvre une superficie de 8000 m². Les locaux sont composés de deux grands bâtiments neufs ayant fait l'objet d'une extension et d'une rénovation en 1993 pour une valeur de 56 millions de FCFA. Le niveau de maintenance est acceptable dans l'ensemble, mais la plomberie est défectueuse et le mobilier est dégradé.

↓ Les garages municipaux (Escale)

Construits en 1981, les garages municipaux couvrent une superficie de 2500 m². Les bâtiments couvrant une surface de 446 m², sont très délabrés et peu fonctionnels. L'eau courante a été coupée depuis 5 ans pour défaut de paiement. L'alimentation

en eau est actuellement assurée par un puits d'environ 9 m de profondeur, datant de 1957.

▣ **Autres équipements et services administratifs (Onze Novembre)**

La Direction de la Protection des Végétaux, les Services de Développement Communautaire et celui du Développement à la base, les Directions de l'Enseignement Moyen Pratique, de l'Enseignement privé Catholique et de l'Alphabétisation sont logés dans le même bâtiment.

⇓ **La Préfecture (Escale)**

Construite en 1925, la préfecture est située dans le quartier Escale et couvre une superficie totale de 1,5 ha. Elle dispose d'une clôture en dur, en bon état et haute de 1,5 m. La maintenance des locaux est défectueuse. Des travaux de réhabilitation sont donc nécessaires et ont été évalués à 15 millions de FCFA.

⇓ **L'agence de la Poste (Escale)**

Construite en 1998 sous forme d'un grand bâtiment à étage, elle abrite plusieurs bureaux, les guichets, les magasins et un logement. L'équipement est bien entretenu mais la réhabilitation de la plomberie et une partie du mobilier s'impose.

⇓ **L'agence de la SDE (Escale)**

L'agence de la SDE est située dans le quartier Escale. Elle occupe le site de l'ex-SONEES et comprend trois vieux bâtiments très exigus et un bloc sanitaire. Les locaux sont mal entretenus notamment en ce qui concerne la maçonnerie.

⇓ **L'agence de la SENELEC (Santessou)**

Située à Santessou, l'agence de la SENELEC couvre une superficie d'environ 625 m². L'équipement, composé de deux bâtiments, est bien entretenu.

⇓ **L'agence de la SONATEL (Escale)**

L'agence de la SONATEL est située au quartier Escale et comprend deux bâtiments dont le premier, très exigu, est constitué d'une seule pièce abritant la structure commerciale. Le second est constitué de deux pièces où l'on trouve la structure technique. La SONATEL envisage de construire une nouvelle agence à proximité de la Mairie.

⇓ **Le Service des Pêches (Escale)**

Le Service des Pêches est implanté dans le quartier Escale. Il est entouré d'un mur en très mauvais état. La réfection complète du bâtiment et de la clôture sont nécessaires. Le service ne dispose pas de moyens logistiques.

⇓ **Le Service de l'Agriculture (Darou Salam)**

Le Service de l'Agriculture couvre une superficie de 4628 m². Il n'est pas clôturé et compte quatre bâtiments délabrés. C'est un équipement très déficient qui nécessite des travaux :

- de réfection des bâtiments ;
- de construction d'une clôture ; et
- l'acquisition d'un mobilier et de moyens de déplacement.

↓ **Le Service de l'Élevage (Escale)**

Situé dans le quartier Escale, le Service de l'Élevage couvre une superficie d'environ 2000 m² et date de 1959. La clôture en dur est haute de 1,50 m et ne dispose pas de portail fermant. Il compte deux bâtiments sans entretien et sous équipés : l'un avec deux pièces à usage de bureaux et l'autre servant de logement au chef de service avec trois pièces, une cuisine et un bloc sanitaire en mauvais état. Le mobilier de bureau datant de la période coloniale est délabré. Le service rencontre d'énormes difficultés pour honorer ses factures d'eau, d'électricité et de téléphone.

↓ **Le Service des Eaux et Forêts (Escale)**

Construit en 1953, le Service des Eaux et Forêts couvre une superficie de 0,5 ha. Sa clôture en dur, réalisée à moitié, est en mauvais état. Le service nécessite des travaux de maçonnerie, de menuiserie, de plomberie et d'électricité. La réfection des bâtiments et l'acquisition de mobilier de bureau, de moyens de transport et de matériel informatique s'avèrent nécessaires.

↓ **Le Service de l'Urbanisme**

Le Service de l'Urbanisme, implanté dans le quartier Onze Novembre couvre une superficie de 400 m². L'état général de l'équipement est acceptable. Cependant, le mobilier est en mauvais état et devrait être remplacé.

↓ **L'Inspection de l'Enseignement Élémentaire (Santessou)**

L'Inspection de l'Enseignement Élémentaire est implantée dans le quartier Santessou. Construite par l'Etat en 1963, elle couvre une superficie de 2500m². Elle est entourée d'un mur en bon état long de 200 m et haut de 2 m. L'inspection est constituée de deux bâtiments juxtaposés servant de bureaux très bien entretenus, et de deux magasins en état de délabrement très avancé.

Les travaux concernent :

- la construction d'une salle de conférence ;
- la construction et l'équipement d'une bibliothèque.

3.3.2.6 LES ÉQUIPEMENTS CULTUELS

Les équipements culturels sont composés par les mosquées, les églises et les cimetières (cf. carte 16).

□ Les mosquées

Il s'agit pour l'essentiel de petites mosquées dont le nombre est assez important (47) et qui sont réparties dans tous les quartiers ainsi que de quatre grandes mosquées.

⇩ La grande mosquée de Thiocé-ouest

La grande mosquée de Thiocé-ouest date de 1930. Elle couvre une superficie de 875 m² et a été construite grâce à la volonté de la population du quartier. Elle comprend deux salles de prière, des toilettes et une morgue. Elle a subi plusieurs travaux d'extension mais le bâtiment est délabré et nécessite d'être reconstruit.

⇩ La grande mosquée de Mbour Toucouleur

Construite en 1972 sur un terrain d'une surface de 7 ha, la mosquée de Mbour Toucouleur a été entièrement financée par les populations pour une valeur d'environ 60 millions de FCFA. Elle polarise les quartiers de Mbour sérère, Mbour Maure, Darou Salam et Santessou. Elle comprend deux salles de prière et une morgue. Le bâtiment est mal entretenu et nécessite des travaux de réfection pour un coût d'environ 125 millions de FCFA. Les besoins exprimés concernent :

- l'achèvement des travaux de construction ;
- la réalisation de la clôture extérieure ;
- et la construction d'une école coranique.

⇩ La grande mosquée de Onze Novembre

La grande mosquée de Onze Novembre a été construite en 1976 grâce à un financement des populations du quartier. Elle occupe une petite parcelle de 254 m². La clôture haute de 2 m et réalisée sur 35 m doit être achevée. Elle dessert les quartiers de Tefess, Thiocé et Château d'eau Nord et Sud. Pour améliorer les conditions de fonctionnement, il est nécessaire de procéder à des travaux de réfection pour un coût de 12 000 000 de FCFA.

⇩ La grande mosquée de ONCAD

Couramment appelé « Diacka Oustas Ndiaye », la grande mosquée de ONCAD couvre une superficie totale de 600 m². Elle comprend une salle de prières de 160 m², deux salles de classe inachevées de 40 m². Elle est très mal entretenue et nécessite surtout des travaux de réfection de la toiture dont l'étanchéité est défectueuse.

□ Les églises

⇩ La paroisse Saint Marthe

Située dans le quartier Escale, la paroisse Saint Marthe couvre une superficie de 2025 m². Elle compte trois bâtiments, des bureaux, des logements pour les prêtres et

des ateliers pour les jeunes. L'église est assez grande et a fait récemment l'objet d'une réhabilitation. Les besoins exprimés sont :

- la réfection de la cuisine ;
- l'extension et l'équipement des ateliers ; et
- la réparation de la plomberie.

□ Les cimetières

La Ville de Mbour dispose de trois cimetières . Il s'agit du cimetière catholique du quartier Mbour Sérère¹ et des deux cimetières musulmans des quartiers Darou Salam et Tefess (cf. tableau 27).

↓ Le cimetière catholique de Mbour Sérère

Le cimetière catholique de Mbour Sérère couvre une superficie de 10 000 m² et dessert l'ensemble des quartiers de la ville.

↓ Le cimetière musulman de Darou Salam

Le cimetière musulman de Darou Salam est le plus grand de la ville. Il couvre une superficie de 40 655 m². En plus du quartier Darou Salam, il dessert les quartiers de Santessou, Thiocé-est, Santhie, Mbour Maure, Mbour Toucouleur, Mbour Sérère 1, Diamaguène et Onze Novembre.

↓ Le cimetière musulman de Tefess

D'une superficie de 13 125 m², le cimetière musulman de Tefess dessert les quartiers de Tefess, Escale, Grand Mbour, Château d'eau, Médine, Thiocé-ouest, Onze Novembre et Diamaguène.

Tableau 24 : Les cimetières de la commune de Mbour

Localisation	Situation foncière	Superficie totale (m ²)	Existence clôture	Type de clôture	Longueur clôture	Hauteur clôture	Etat clôture	Niveau de maintenance	Travaux de réhabilitation et besoins en ouvrage
Tefess	Titre Foncier	13 125	Oui	Dur	473 m	+ 2 m	Passable	Passable	Réfection du mur et des portails
Darou Salam	Titre Foncier	40 655	Oui	Dur	815 m	1,70 m	Passable	Passable	Réparation des portails
Mbour Sérère 1	Titre Foncier	10 600	Oui	Dur	396,5 m	2 m	Passable	Passable	Réfection du mur

3.3.2.7 LES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS

Les équipements socio-culturels de la ville de Mbour sont concentrés dans les quartiers Escale, Thiocé-ouest et Thiocé-est (cf. carte 23). Il s'agit essentiellement du Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS), du Centre social, du Foyer des jeunes, de la Bibliothèque municipale et de deux cinémas.

□ Le Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale

Le Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale situé dans le quartier Escale, est logé dans un vieux bâtiment datant de la période coloniale. Il compte deux bâtiments de neuf pièces, deux cases prêtées aux handicapés et un bloc sanitaire. Il est mal entretenu et le premier bâtiment vétuste et délabré nécessite une réfection complète.

▣ Le Centre Socio-professionnel des handicapés moteurs

Situé dans le quartier Darou Salam, le Centre Socio-professionnel des handicapés moteurs date de 1987 et couvre une superficie de 3600 m². Il a été entièrement financé par une ONG allemande SENEGAL-HILFEVEREIN, pour une valeur de 15 millions de FCFA. Le centre compte quatre bâtiments de quatorze pièces. Il dispose en outre de locaux annexes répartis sur trois terrains pour une valeur de 70 millions de FCFA. L'équipement est bien entretenu. Dans le but d'améliorer la qualité des services fournis. Des besoins ont été exprimés et concernent :

- l'octroi de subventions pour faciliter le paiement des factures d'eau et d'électricité ;
- l'entretien de l'internat ;
- l'augmentation de la capacité d'accueil de la salle de réunion ; et
- la construction de nouveaux locaux.

carte 16 equipements socio-culturels et cultuels

□ La Bibliothèque municipale

Localisée dans le quartier Thiocé-est, dans l'enceinte du centre d'enseignement technique féminin qui date de 1975, la Bibliothèque municipale n'occupe qu'une seule pièce de 100 m². Son niveau de maintenance est acceptable mais l'électricité est défectueuse. Elle compte une centaine d'abonnés par an. Sa mise en place a été financée par l'association « Afrique Passion » basée à Chambéry en France. En plus de la lecture, elle offre des cours d'alphabétisation aux filles du centre. On y organise des manifestations artistiques et sportives et des compétitions de jeux de l'esprit. Pour mener à bien leurs activités, les bibliothécaires ont exprimé un certain nombre de besoins parmi lesquels nous pouvons noter :

- la construction d'une nouvelle bibliothèque avec une salle polyvalente ;
- l'octroi de moyens financiers et de matériels de travail suffisants ;
- le renouvellement constant et la diversification des ouvrages.

□ Les cinémas

La Commune de Mbour ne dispose que de deux salles de cinéma : Hollywood et Afrique. Ce dernier est le seul fonctionnel. Cependant, il n'est pas entièrement couvert.

3.3.2.8 LA VOIRIE

Seules deux voies revêtues en bon état traversent la ville. Il s'agit de la route nationale 1 reliant Dakar à Kaolack et de la départementale Mbour-Joal sur des longueurs respectives de 5000 m et de 3500 m environ (cf. carte 17). Les autres voies revêtues, à savoir les grandes artères des quartiers Escale, Onze Novembre et Tefess sont très dégradées (avec de nombreux nids de poule), voire parfois même complètement décapées. En définitive, les voies non revêtues composent l'essentiel de la voirie urbaine. Elles sont sablonneuses et la circulation y est très difficile.

3.3.2.9 LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ET L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le réseau électrique de la ville de Mbour est alimenté par Thiès et par la centrale du Cap des Biches. La puissance est de 111,480 KW avec au total 15 postes transformateurs qui se répartissent comme suit :

- trois à Diamaguène ;
- deux au Château d'Eau ;
- trois à Thiocé-est ;
- un à Darou Salam ;
- un à Mbour Forage ;
- deux à Tefess ;
- un au Relais ;
- un à l'Escale ;
- et un à Mbour ville.

La longueur totale du réseau est de 1038 km répartis entre moyenne tension, sur 345 km, et basse tension, sur 693 km (cf. tableau 25).

Tableau 25 : Le réseau électrique

Moyenne tension (en km)	Basse tension (en km)	Total
330	680	1010
15	13	28
345	693	1038

L'éclairage public de la ville est assuré par la SENELEC. Cependant, il se limite actuellement à la seule artère du quartier Onze Novembre.

3.3.2.10. L'ALIMENTATION EN EAU

L'approvisionnement en eau potable de la ville de Mbour est assuré par la Sénégalaise des Eaux (SDE) qui dispose de deux châteaux d'eau d'une capacité de 3200 m³ chacun. Ces châteaux d'eau sont alimentés par quatre forages puisant sous la nappe du Maestrichien. Le réseau, constitué en majorité de tuyaux en PVC, est long de 104158 ml. La ville compte 7122 abonnés. Aujourd'hui la SDE doit faire face à une forte demande. Le manque de matériel est à l'origine des retards dans l'extension du réseau.

3.3.2.11 LE TÉLÉPHONE

Mbour compte près de 3000 abonnés parmi lesquels on dénombre 350 cabines téléphoniques privées et une vingtaine de cabines publiques. De nombreuses demandes de raccordement sont en instance alors que la capacité du central (10 000 abonnés) n'est pas totalement exploitée. Cette situation due à une saturation du réseau est en voie de solution grâce au plan de développement 2000 qui sera réalisé par SIEMENS à partir du mois de janvier 2000.

3.3.2.12 L'ASSAINISSEMENT

La Ville de Mbour connaît d'énormes problèmes d'assainissement. Ceux-ci concernent à la fois l'évacuation des eaux usées, le drainage des eaux pluviales mais également la collecte des ordures ménagères.

Carte 17 voirie et assainissement

L'évacuation des eaux usées

La Ville de Mbour ne bénéficie pas de réseau d'évacuation des eaux usées. Celles-ci font l'objet d'une gestion individuelle de la part des ménages qui sont équipés de fosses septiques ou étanches.

L'évacuation des eaux pluviales

La Ville de Mbour ne dispose que d'un seul canal couvert pour le drainage des eaux pluviales (cf. carte 25) . Quelques collecteurs desservent le quartier Escale et sont presque tous ensablés et non fonctionnels. C'est d'ailleurs le quartier où la circulation en période d'hivernage est rendue difficile voire impossible, en raison des eaux stagnantes.

La collecte des ordures

La collecte des ordures est assurée par les Services techniques municipaux qui disposent d'une vingtaine de bacs de collecte d'une capacité de 4 m³ chacun, d'un tracteur et d'un camion benne d'une capacité de 12m³. Ces bacs de collecte placés dans les quartiers font l'objet d'un ramassage qui s'avère insuffisant. Les populations conscientes de ce déficit ont cherché des alternatives. C'est ainsi que des charretiers s'investissent dans ce domaine en proposant leurs services contre des prix très compétitifs allant de 50 à 75 FCFA. L'introduction de ces particuliers dans le circuit de collecte des ordures ménagères pose d'énormes problèmes notamment en matière de contrôle des points de décharge, qui sont le plus souvent situés dans les champs en zone péri-urbaine.

Il convient également de noter l'action déterminante de l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (AGETIP), qui a entamé depuis le mois de Mai 1999 un programme de nettoyage de la ville. Ce programme, dont la durée d'exécution est de trois ans, est assuré par 240 contractuels en majorité de femmes.

4. DÉMOGRAPHIE ET BESOINS EN ESPACE

4.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En une dizaine d'années, entre son érection en commune en 1926 et 1936, la population de la ville de Mbour est passée de 1700 à 5200 habitants (cf. tableau 26).

Tableau 26 : Évolution de la population de Mbour de 1926 à 1998

Année	1926	1936	1946	1956	1966	1976	1988	1998
Population	1700	5200	8900	9500	18600	37000	76751	129968

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique

La croissance démographique de la ville a été très rapide et assez régulière pendant la période coloniale et celle d'après l'indépendance. Le taux moyen d'accroissement de la population est estimé à 6,3% entre 1976 et 1988. Ainsi, elle a encore doublé entre ces deux dates passant de 37.000 à 76.751 habitants.

La colonisation a constitué, sans nul doute, un facteur déterminant dans cette variation de la population. La mise en place des services administratifs et des équipements marchands destinés à commercialiser la production agricole de l'arrière pays a suscité un fort courant migratoire.

Cette croissance démographique se poursuit avec les mouvements migratoires liés aux activités halieutiques et touristiques. Elle est renforcée par une croissance naturelle assez élevée. Les projections faites par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) évaluent la population additionnelle à 33 918, 30 559 et 27431 habitants respectivement en 2004 ; 2009 et 2014 (cf. tableau 27).

Tableau 27 : Population de la commune de Mbour en 1999, 2004, 2009 et 2014

Indications	Taux 1976-88	1999	2004	2009	2014
Population	6,3%	136842	170 760	201 319	228 750
Population additionnelle	-	-	33 918	30 559	27 431

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique

4.2 BESOINS EN ESPACES AMENAGES (HORIZONS 5, 10 ET 15 ANS)

Les besoins en espace ont été déterminés sur la base d'une estimation fondée sur les normes d'aménagement et de planification. Ainsi, les ratios entre l'espace et les équipements nécessaires à l'hectare et le nombre d'habitants ont permis, à partir des superficies disponibles par types d'occupation en 1999, d'estimer les besoins en espaces aménagés et le nombre d'hectares supplémentaires par type d'occupation pour les 5, 10 et 15 ans à venir (cf. tableau 27).

Tableau 27: Besoins en espaces aménagés pour les quinze prochaines années

Type d'occupation	Superficie en ha	%	Besoins		
			2004	2009	2014

			Superficie supplémentaire (en ha)	Superficie supplémentaire (en ha)	Superficie supplémentaire (en ha)
Habitat	712,17	53,44	50,87	45,83	41,14
Grands équipements	53,21	3,99	10,17	9,16	8,22
Activités	3,5	0,26	22,62	0,002	0,0018
Espaces verts	-	-	0,002	0,002	0,018
Voirie et espaces libres	563,68	42,30	0,0045	0,004	0,0036
Surface total	1332,56	100	83,66	54,99	49,36

Ces estimations nous permettent de fixer les besoins de la commune à une moyenne de 188 hectares d'ici à 15 ans. Il convient de signaler que la commune de Mbour ne dispose pas d'espaces verts. Les besoins dans ce domaine peuvent être estimés à 91,22 ha en 1999.

4.3. POPULATION PAR QUARTIER ET PAR TYPE D'HABITAT

L'estimation de la répartition de la population par quartier et par type d'habitat a été effectuée à partir de la population de 1999 (136 842 habitants), du nombre de ménages par quartier et du nombre moyen de personnes par ménage. La population par type d'habitat a été estimée à partir du nombre de ménages selon leur niveau d'équipement. Nous avons considéré les normes suivantes pour la classification de l'habitat :

- *habitat équipé* équivaut aux ménages disposant à la fois d'un branchement en robinet intérieur et d'un branchement à l'électricité ;
- *habitat assez équipé* concerne les ménages disposant de l'électricité ou d'un robinet intérieur ;
- *habitat sous équipé* regroupe les ménages n'ayant ni robinet intérieur ni électricité.

Les résultats de cette classification, reportés dans le tableau 32, révèlent que les quartiers ayant une desserte acceptable en eau et électricité sont ceux de Escale-Santessou, Thiocé-est, Onze novembre et Darou Salam. Tous les autres quartiers sont sous-équipés, notamment Mbour Sérère 1 et Mbour maure dont plus de 80% des ménages ne disposent pas de branchements en eau ni en électricité.

Tableau 28 : La population par quartier et par type d'habitat

Quartiers	Population équipée		Population assez équipée		Population sous équipée		Population totale
	effectifs	%	Effectifs	%	effectifs	%	
Escale-Santessou	2732	27	7301	72	122	1	10155
Thiocé-Ouest	8894	34	15532	60	1634	6	26060
Thiocé-Est	8040	23	14604	42	12463	36	35107

Onze Novembre	5351	28	12633	65	1333	7	19317
Tefess	5860	26	7971	36	8622	38	22453
Darou Salam	970	10	7588	79	1047	11	9605
Mbour Toucouleur	3273	34	3572	37	2810	29	9655
Mbour Sérère 1	141	10	81	5	1251	85	1473
Mbour Sérère 2	723	46	426	27	435	27	1584
Mbour Maure	59	4	192	13	1182	82	1433

5. DESSERTE PAR LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Notre analyse porte sur les équipements de superstructures dont la gestion relève de la ville. Ce sont essentiellement les centres et postes de santé, les marchés, les terrains de sport et les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Pour ces derniers, même si certains d'entre eux tels que les écoles sont des structures privées, leur importance dans la desserte justifie leur prise en compte dans cette analyse.

5.1. CLASSEMENT D'APRES L'INVENTAIRE POUR LA PROGRAMMATION DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS (IPIE)

L'Inventaire pour la Programmation des Investissements et des Équipements (IPIE) est un traitement statistique de l'information concernant la répartition spatiale et les caractéristiques principales des équipements et infrastructures de la commune. Il permet ainsi de cerner le niveau d'équipement de chaque quartier (cf. Tableau 29). En effet, ce bilan réalisé à partir de l'analyse des données concernant la population, l'occupation du sol, les équipements et les infrastructures permet d'établir des scores qualitatifs et quantitatifs de desserte selon les quartiers.

5.1.1. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU GLOBAL DE DESSERTE

Après les analyses sectorielles des différents types d'équipements, l'IPIE a permis de faire le bilan des équipements existants dans chaque quartier et d'établir une hiérarchisation.

L'indice d'équipement global par quartier (carte n°18) révèle le classement suivant :

- le quartier Escale enregistre le meilleur score avec 60 points ;
- le quartier Onze Novembre occupe la deuxième place avec un score de 50 points ;
- les quartiers Darou Salam, Mbour Toucouleur, mbour Maure, Mbour Sérère 1, Mbour Sérère 2 et Thiocé-ouest viennent en troisième position avec des scores compris entre 30 et 45 points ;
- les quartiers Thiocé-est et Tefess enregistrent les scores les plus faibles (moins de 30 points).

Tableau33 : Tableau IPIE

Tableau 33IPIE

Tableau 33 IPIE

Tableau 33 IPIE

Tableau 33 IPIE

Tableau 33IPIE

Tableau 33 IPIE

Carte 18 IPIE

5.1.2. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU DE DESSERTE PAR TYPE D'ÉQUIPEMENT ET D'INFRASTRUCTURE

5.1.2.1. DESSERTE PAR LES ÉQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURES

Les équipements scolaires

Les équipements scolaires de la ville sont au nombre de 41 et comprennent trois niveaux d'enseignement : préscolaire, primaire et secondaire. L'analyse de leur répartition révèle une certaine disparité spatiale. Les quartiers les mieux desservis sont Darou salam et Mbour Sérère 1 (cf. Tableau 29).

Tableau 29 : Desserte par les équipements scolaires selon le quartier

Quartiers	Préscolaire			Primaire			Secondaire		
	Nombre écoles	Nombre classes	Nombre élèves / classe	Nombre écoles	Nombre classes	Nombre élèves / classe	Nombre écoles	Nombre classes	Nombre élèves / classe
Escale-Santessou	2	7	41	3	36	92	1	12	81
Thiocé-Ouest	0	0	0	2	24	88	0	0	0
Thiocé-Est	1	6	-	5	39	82	1	6	62
Onze Novembre	3	9	25	5	47	83	2	15	65,6
Tefess	0	0	0	2	21	71	3	-	-
Darou Salam	1	3	29	2	12	58	2	25	40
Mbour Toucouleur	0	0	0	1	13	95	0	0	0
Mbour Sérère 1	0	0	0	1	15	49	1	6	54
Mbour Maure	0	0	-	1	3	71	0	0	-
Mbour Sérère 2	0	0	-	0	0	-	0	0	-

La carte des taux de scolarisation fait apparaître également des inégalités qui traduisent un accès différent à l'éducation selon les quartiers (cf. carte 19). Les quartiers centraux, Escale-santessou et Onze Novembre ainsi que le quartier de Mbour maure sont les plus scolarisés.

Dans la plupart des quartiers exceptés Darou Salam et Mbour Sérère1, le nombre moyen d'élèves par classe dépasse la norme du Ministère de l'Education Nationale fixant à 60 le nombre d'élèves par salle de classe.

Carte 19 taux de scolarisation

↓ L'enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire est en plein essor. La Ville de Mbour compte actuellement neuf écoles préscolaires dont huit privées et une seule publique. L'analyse de leur aire de polarisation révèle que six quartiers en sont totalement dépourvus : Thiocé-Ouest, Tefess, Mbour Toucouleur, Mbour sérère 1, Mbour sérère 2 et Mbour Maure.

↓ L'enseignement primaire

Les établissements de cycle primaire sont les plus nombreux et comportent les effectifs les plus importants. Ils sont au nombre de 22 et comptent 16 923 élèves. Seul le quartier Mbour Sérère 2 ne dispose pas d'établissement primaire. Toutefois, l'analyse de la desserte scolaire révèle l'insuffisance du nombre de salles de classe et des disparités dans leur répartition spatiale. L'analyse du nombre d'habitants par salle de classe primaire permet d'établir la classification suivante (cf. tableau 35) :

- le quartier Mbour Sérère 1 présente une bonne desserte avec moins de 200 habitants par classe ;
- les quartiers Mbour maure, Escale et Onze Novembre ont une desserte passable avec une population par salle de classe comprise entre 201 et 500 habitants ;
- les quartiers Thiocé-ouest, Thiocé-est, Tefess et Mbour toucouleur ont une desserte médiocre avec une population supérieure à 500 habitants par salle de classe.

Tableau 30 : La desserte scolaire : nombre d'habitants par classe scolaire élémentaire 1999.

	Escale Santessou	Thiocé Ouest	Thiocé Est	Onze Novembre	Tefess	Darou salam	Mbour Toucouleur	Mbour Sérère 1	Mbour sérère 2	Mbour Maure
Population	10155	26060	35107	19317	22453	9605	9655	2520	1584	1433
Nombre de classes	36	24	37	47	21	12	13	15	0	3
Population/ nombre de classes	222	1086	949	411	1069	800	743	168	-	478

Compte tenu de la norme du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) établissant un nombre de 60 élèves par classe, il y a un déficit de 174 classes. Ceci explique l'ampleur du phénomène des classes à double flux (un enseignant pour deux classes pédagogiques alternant ainsi les heures de cours). Ce type d'enseignement peu performant à notre avis, touche la majeure partie des écoles primaires notamment les établissements publics. En 1999, l'enseignement primaire compte au total 208 salles de classe pour une population scolarisable de 22 915 individus. La construction de nouvelles salles de classe devient une priorité. Selon les projections faites par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), la population scolarisable est estimée à :

- 26026 enfants en 2004 ;
- 28976 enfants en 2009 ;
- 32259 enfants en 2014.

Les normes du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) fixant le nombre d'élèves par classe à 60, les besoins futurs peuvent être évalués à 538 classes à l'an 2014 (cf. tableau 31) :

Tableau 31 : Besoins futurs en salles de classe.

	1999	2004	2009	2014
Population scolarisable	22915	26 026	28 976	32 259
Classes nécessaires	381	434	483	538
Classes existantes	208	-	-	-

↓ L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire dispose de dix établissements dont un lycée, quatre collèges d'enseignement public et cinq collèges d'enseignement privé. Les établissements secondaires ont une aire de polarisation qui s'étend sur tout le territoire national car toutes les régions y sont représentées. L'analyse de leur répartition sur l'espace communal montre qu'ils sont assez bien répartis afin de permettre une bonne accessibilité.

□ Les équipements sanitaires

De manière globale, la desserte médicale de la commune de Mbour est faible aussi bien pour les soins primaires que pour les soins secondaires. En effet, la commune ne dispose que :

- d'un centre de santé pour 68 421 habitants ; et
- d'un poste de santé pour 34 210 habitants.

Selon les normes de l'Organisation Mondiale de la santé (O.M.S), la desserte médicale doit être :

- d'un hôpital pour 50 000 à 150 000 habitants ;
- d'un centre de santé pour 15 000 à 50 000 habitants ;
- d'un poste de santé pour 10 000 à 15 000 habitants ;
- d'un lit d'hospitalisation au poste de santé pour 500 habitants ;
- et d'un lit de maternité pour 50 naissances vivantes.

Cette couverture médicale devrait être améliorée durant les prochaines années pour assurer l'accès aux soins de la population (cf. tableau 32). Les besoins en structures sanitaires sont estimés à :

- un hôpital pour les années 1999 et 2004 et deux hôpitaux à partir de 2009 ;
- trois centres de santé pour les années 1999 et 2004 et quatre centres en 2009 et 2014 ;
- 14,17, 20 et 23 postes de santé respectivement pour les années 1999, 2004, 2009 et 2014.

Tableau 32 : Besoins actuels et prévisions pour les années 2004,2009 et 2014.

	1999	2004	2009	2014
--	------	------	------	------

Hôpitaux	1	1	2	2
Centres de santé	3	3	4	4
Postes de santé	14	17	20	23
Lits d'hospitalisation au poste	274	342	403	458

□ Les équipements marchands

La Ville de Mbour compte quatre marchés. Il s'agit des marchés Central, Nguelaw, Diamaguène et Niéti Mbar. Le marché central polarise toute la ville malgré la création de marchés secondaires. Ces marchés créés pour desservir les quartiers périphériques et désengorger le marché central sont encore peu fréquentés.

□ Les équipements administratifs

Les équipements administratifs, composés des services étatiques et municipaux ainsi que des sociétés à caractère public ou privé, sont regroupés au niveau du quartier Escale qui concentre la moitié de ces équipements.

□ Les équipements sportifs

La ville de Mbour compte 18 équipements sportifs qui sont pour l'essentiel des terrains de football, de volley-ball et de basket-ball. Elle ne compte qu'un seul stade fonctionnel. Il s'agit du stade municipal de Thiocé-Ouest qui est très exigu. Ce dernier polarise toute la ville. A l'exception du quartier Mbour sérère 2, tous les autres quartiers disposent au moins d'un terrain de sport.

5.1.2.2 DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES

□ La voirie

Les voies urbaines revêtues sont concentrées dans les quartiers centraux (Escale, et Onze Novembre). Elles sont très dégradées et mal entretenues. La voirie revêtue en bon état est constituée par la Nationale 1 et la départementale Mbour-Joal.

□ L'éclairage public

L'éclairage public est assuré par la SENELEC qui dispose d'un réseau d'une longueur totale de 1038 km. Ce réseau d'une puissance de 111,480 kw alimente 15 604 branchements sociaux et 1485 lampadaires électriques. Les voies primaires constituées par la Nationale 1, la départementale Mbour-Joal et certaines avenues sont les mieux éclairées avec 172 et 769 lampes respectivement de 125 à 80 volts. Les voies secondaires sont caractérisées par un éclairage médiocre avec 524 lampes de 60 volts. Il convient de signaler que ces lampadaires sont actuellement non fonctionnels. Seule, la rue 8 du quartier Onze Novembre dispose actuellement d'un éclairage public fonctionnel.

En ce qui concerne le branchement individuel des ménages, la carte 20 montre que les quartiers Escale-Santessou et Onze Novembre sont les mieux desservis.

□ L'alimentation en eau

La distribution de l'eau potable dans la ville est assurée par la SDE. Le nombre d'abonnés s'élève à 7 122 ménages. La répartition entre les quartiers révèle des inégalités. En effet, les quartiers Escale, Mbour maure et Onze Novembre sont les mieux desservis (cf. carte 21). Les quartiers Tefess, Thiocé-est et Darou Salam enregistrent un taux de branchement inférieur à 20% des ménages.

□ L'assainissement

⇓ L'évacuation des eaux usées

La Ville de Mbour ne dispose pas d'un système collectif d'évacuation des eaux usées. Leur gestion est individuelle et se fait par le système des fosses sceptiques ou étanches selon le niveau de vie des ménages.

⇓ Le drainage des eaux pluviales

Le réseau de drainage des eaux pluviales se résume en une canalisation de longueur totale de 680 ml qui couvre le quartier Escale. Dans tous les autres quartiers, les eaux pluviales s'écoulent de façon naturelle en direction des zones d'inondation le plus souvent situés sur la voie publique, rendant du coup la circulation très difficile voire impossible sur certains axes notamment dans les quartiers Escale et Onze Novembre.

Carte 20 Electricité et carte 21 Eau

5.2. ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

5.2.1. IDENTIFICATION DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

Les opérations d'entretien des équipements et des infrastructures dans la Ville de Mbour concernent essentiellement la voirie, l'éclairage public, les équipements marchands, éducatifs, sanitaires, socio-collectifs et administratifs.

5.2.1.1. LA VOIRIE

Les travaux d'entretien de la voirie concernent :

- le désensablement des voies revêtues ;
- et le reflâchage des nids de poule.

5.2.1.2. L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'entretien du réseau d'éclairage public consiste surtout au remplacement des lampadaires électriques défectueux et des ampoules grillées. Il est assuré par la commune avec l'assistance de la SENELEC.

5.2.1.3. LES ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS ET SOCIO-COLLECTIFS

L'entretien des équipements administratifs et socio-collectifs se caractérise par son irrégularité. Les travaux concernent la réhabilitation du gros œuvre et du second œuvre.

5.2.1.4. LES ÉQUIPEMENTS MARCHANDS

Les équipements marchands : marchés, gare routière et abattoirs sont également entretenus par la municipalité. Les opérations d'entretien courantes se résument pour ces équipements à la collecte des ordures.

5.2.2. MODE D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

Il incombe aux services techniques communaux d'assurer l'entretien du patrimoine bâti de la ville. Devant l'impossibilité de faire ces travaux en régie, la ville fait recours aux entreprises de la place suivant la procédure de passation des marchés publics.

5.2.3. EFFORTS D'ENTRETIEN DE LA VILLE

Pour l'ensemble des opérations d'entretien du patrimoine communal, la ville a dégagé une enveloppe financière de :

- 10 785 000 F CFA en 1997 ;
- 15 132 000 F CFA en 1998 ; et
- 25 990 000 F CFA en 1999.

Tableau 33 : Le coût des efforts d'entretien de la commune de Mbour (en francs CFA)

DESIGNATION	Mode d'exécution	1997 R	1998 R	1999 P
Infrastructures		1 900	3 640	5 600
Voirie				
- désensablement voirie	à l'entreprise	100	1 000	900
- entretien voirie	"	300	400	600
Éclairage public				
- entretien réseau	"	1 500	2 240	4 100
Équipements éducatifs et de santé		6 417	6 192	10 100
- entretien du mobilier scolaire	"	2 225	2 000	3 000
- entretien du poste de santé de Château d'eau	"	4 192	4 192	7 100
Équipements socio-collectifs		200	370	200
- entretien du stade	"	100	300	200
- entretien du cimetière	"	100	70	
Équipements administratifs		600	800	1 400
- bâtiments communaux	"	600	800	1 400
Équipements marchands		300	1 400	7 500
- entretien des marchés	"	300	1 400	3 000
- entretien de la gare routière	"			3 000
- entretien des abattoirs	"			1 500
Équipements environnementaux		1 368	2 730	1 190
- entretien des édicules publics	"	1 368	2 730	1 190
Total entretien		10 785	15 132	25 990

Les opérations d'entretiens des équipements administratifs et sociaux (sanitaire et scolaire) ainsi que la voirie absorbent la part la plus importante des dépenses.

6. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC : LE PROFIL DE LA VILLE

La ville de Mbour, carrefour commercial, bénéficie d'un important réseau de communication et joue un rôle prépondérant dans l'économie nationale. Elle dispose de réelles potentialités économiques notamment dans le domaine de la pêche et du tourisme. Cependant, comme la plupart des villes secondaires du Sénégal, elle reste subsidiaire de Dakar sur les plans économique et social. En effet, les flux commerciaux induits par les besoins des hôtels en biens et marchandises sont orientés au profit de la capitale. Mbour, en raison de son sous-équipement, participe faiblement à l'approvisionnement des établissements hôteliers. Elle ne fournit que les produits halieutiques et la main-d'œuvre locale.

C'est pourquoi la ville pour son développement socio-économique met particulièrement l'accent sur la réalisation d'équipements marchands et d'infrastructures routières qui permettront l'amélioration de l'espace urbain.

6.1 POTENTIALITÉS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

6.1.1 UN ESPACE PROPICE AU TOURISME ET A LA PÊCHE

La mer constitue un facteur déterminant pour la pêche à la Petite Côte fortifiée par la conurbation de la presqu'île du Cap vert.

Par ailleurs, le courant froid des Canaries longe la côte, du mois de décembre au mois d'avril. Les eaux de surface, repoussées par les alizés, sont remplacées par une remontée d'eaux froides des profondeurs. C'est le phénomène « d'upwelling ». Il entraîne un refroidissement des eaux et des températures qui avoisinent 19° à Mbour. Les eaux froides, riches en sels nutritifs et en phytoplanctons, permettent la concentration d'une faune marine très riche et propice à la pêche.

6.1.2. UNE POSITION STRATÉGIQUE

La localisation de Mbour constitue un atout car elle lui permet de bénéficier d'un trafic routier et d'un faisceau de relations intenses. Aussi, elle enregistre une immigration très importante due à sa position mais surtout à ses activités économiques (pêche et tourisme).

6.2. LES PRINCIPALES ACTIVITÉS

Deux principales activités économiques dominent dans la ville de Mbour : la pêche et le tourisme. La pêche qui est aujourd'hui l'activité principale occupe environ 45% des actifs. La ville fournit environ 30% de la production halieutique totale de la Région de Thiès.

D'autres activités de moindre ampleur y sont exercées à savoir notamment le commerce et l'artisanat. Le commerce reste dominé par les femmes qui l'exercent au niveau des marchés, des boutiques et des magasins d'alimentation.

L'artisanat concerne essentiellement la menuiserie-bois et la menuiserie métallique, la construction et les activités de tissage.

6.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉQUIPEMENTS : MISE EN ÉVIDENCE DES PROBLÈMES MAJEURS

La typologie des quartiers selon leur niveau d'équipement permet d'établir une grille d'équipements qui indique la capacité d'accueil offerte par quartier. Cette analyse faite à partir des résultats de l'IPIE permet de ressortir les inégalités et les dysfonctionnements dans la desserte en équipements et infrastructures.

6.3.1. POUR LES ÉQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE

L'analyse des scores des quartiers concernant les équipements de superstructure révèle des déficits qui concernent l'ensemble de la commune ou sont spécifiques à un quartier ou un groupe de quartiers.

☐ Les problèmes communs à l'ensemble de la ville

- exigüité de la gare routière ;
- déficience du marché central ;
- inexistence d'espaces verts dans tous les quartiers.

☐ Les problèmes spécifiques aux quartiers

- insuffisance de la desserte médicale dans les quartiers périphériques ;
- dégradation et faible niveau de l'équipement des postes de santé de Thiocé-est, Onze Novembre et du centre de santé de Tefess ;
- dégradation et l'insuffisance des terrains de sport dans les quartiers Mbour Toucouleur, Mbour Sérère 1 et Mbour Sérère 2
- insuffisance du nombre de classes dans les écoles primaires notamment dans les quartiers de Thiocé-ouest, Thiocé-est, Mbour Toucouleur, Tefess, Darou Salam, Mbour Sérère 2 et Mbour Maure.

6.3.2. POUR LES INFRASTRUCTURES

Le niveau d'équipement des infrastructures révèle une desserte insuffisante à l'échelle de la ville ou des déséquilibres spécifiques à certains quartiers ou groupe de quartiers.

☐ Les problèmes communs à l'ensemble de la ville

- dégradation de la voirie sur les grands axes de circulation ;
- inexistence de canaux d'évacuation des eaux usées ;
- insuffisance voire inexistence de canaux de drainage des eaux pluviales ;
- insuffisance du système de collecte des ordures ménagères ;
- déficience de l'éclairage public dans tous les quartiers.

☐ Les problèmes spécifiques aux quartiers

- inexistence d'une voirie intérieure revêtue dans les quartiers Tefess, Mbour Toucouleur, Mbour Sérère 1, Mbour Sérère 2, Darou Salam et Mbour Maure ;
- dégradation de la voirie revêtue des quartiers Escale-Santessou, Thiocé Ouest, Thiocé Est et Onze Novembre.

B - PROPOSITIONS

7. BESOINS ET PRIORITÉS

L'approche méthodologique pour déterminer les besoins et les priorités s'appuie sur les éléments ci-après :

- détermination des projets issus de l'analyse de l'APIE ;
- recueil des besoins soumis par les autorités municipales ;
- rapprochement entre les besoins issus de l'APIE et ceux soumis par les autorités municipales.

Compte tenu de l'enveloppe arrêtée dans le cadre de l'audit financier et pour arriver à un consensus dans la définition des projets à financer par le Programme d'Appui aux Communes (PAC), le Cabinet a tenu des réunions avec les autorités municipales à l'issue desquelles un Programme d'Investissement Prioritaire provisoire a pu être établi.

Il reste entendu que ce programme restera à l'état de projet tant que toutes ses composantes n'auront pas été approuvées par les autorités du PAC.

En cas de rejet d'un projet ou si des économies sont réalisées au stade des études et d'exécution des projets, les fonds ainsi rendus disponibles seront affectés à un ou plusieurs projets en attente.

7.1. PROJETS ISSUS DE L'ANALYSE DE L'APIE

Suite à une lecture attentive de l'APIE, nous avons pu faire ressortir, par quartier, les infrastructures et les équipements dont la réalisation contribuera à améliorer la mobilité et le cadre de vie des populations.

Cet exercice nous a permis d'identifier les projets ci-après :

7.1.1. INFRASTRUCTURES

Les déficits en infrastructures des quartiers identifiés par le classement de l'APIE nous permettent de formuler la proposition suivante pour l'amélioration du bien-être des populations :

⇓ Besoins en infrastructures concernant l'ensemble de la ville

Les besoins en infrastructure pour l'ensemble de la ville concernant :

- la réhabilitation ou l'aménagement d'espaces verts ;
- la construction ou la réhabilitation de la voirie sur les grands axes de circulation ;
- la construction de canaux d'évacuation des eaux usées ;
- la construction ou la réhabilitation de canaux de drainage des eaux pluviales ;

- la mise en place d'un système fonctionnel de collecte des ordures ménagères.

↓ **Besoins en infrastructures spécifiques aux quartiers**

Les besoins en infrastructures spécifiques aux quartiers concernent :

- l'aménagement et la construction de la voirie intérieure des quartiers Tefess, Mbour Toucouleur, Mbour Sérère 1, Mbour Sérère 2, Darou Salam et Mbour Maure ;
- la réhabilitation de la voirie revêtue en mauvais état de Escale-Santessou, Thiocé Ouest, Thiocé Est et Onze Novembre ;
- le rétablissement de l'éclairage public dans tous les quartiers ;
- le drainage des eaux pluviales et l'évacuation des eaux usées dans tous les quartiers.

7.1.2. ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

L'analyse de l'IPIE a permis d'identifier les besoins en équipements de proximité suivants :

- la construction d'une gare routière ;
- la réhabilitation du marché central ;
- la construction des salles de classes dans les écoles primaires des quartiers de Thiocé-Ouest, Thiocé-Est, Mbour Toucouleur, Tefess, Darou Salam ; Mbour sérère 2 et Mbour maure ;
- la construction d'un poste de santé dans le quartier Mbour-Toucouleur ;
- la réhabilitation et l'équipement des postes de santé de Thiocé-Est, Onze Novembre et du Centre de Santé de Tefess ;
- l'aménagement et la réfection des terrains de sport dans les quartiers de Mbour toucouleur, Mbour sérère 1 et Mbour sérère 2.

Ces projets sont synthétisés dans le tableau ci-après :

Tableau A : Besoins identifiés à partir de l'IPIE

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions FCFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
1. Infrastructures					
- Voirie	1 – Construction voirie intérieure	. Dans tous les quartiers	675	Nul	Idée de projet
	2 – Réhabilitation voirie intérieure revêtue en mauvais état	Escale Santessou, Thiocé ouest, Thiocé est, 11 novembre	174	Nul	Idée de projet
	3- Aménagement et construction voirie intérieure	Tefess , Mbour toucouleur, Mbour sérère1 , Mbour sérère 2 , Darou salam, Mbour maure			Idée de projet

- Drainage	Construction ou réhabilitation canaux drainage eaux pluviales	Dans tous les quartiers				Idée de projet
- Réseau éclairage public	Réhabilitation réseau éclairage public	Dans tous les quartiers	370			Idée de projet
2.Equipements Éducation et Santé						
- Éducation	- Construction classes écoles primaires	Thiocé-Ouest, Thiocé-Est, - Mbour -toucouleur, Tefess, Darou salam, Mbour sérère 2, Mbour maure	150	Médiocre " Médiocre Nul Passable		Idée de projet
- Santé	1 -Construction poste santé	Mbour toucouleur	30	Nul		Construction en cours
	2- Réhabilitation et équipement postes santé	11 Novembre, Thiocé-Est	5	Médiocre		Idée de projet
	3- Réhabilitation centre santé	Tefess	5			Idée de projet
3.Equipements socio-collectifs						
	- Aménagement et Réhabilitation terrains sport	Mbour toucouleur, - Mbour sérère1 , Mbour sérère 2	4,5	Médiocre Médiocre Nul		Idée de projet
4.Equipements marchands						
	1- Achèvement gare routière	Escale	143,7			Idée de projet
	2- Réhabilitation marché central		60	correct		Idée de projet
5.Equipements environnementaux						
- Assainissement eaux usées	Construction canaux évacuation eaux usées	Dans tous les quartiers	120	-		Idée de projet
	Mise en place système fonctionnel collecte ordures ménagères	Dans tous les quartiers				Idée de projet

7.2. BESOINS EXPRIMÉS PAR LES AUTORITÉS MUNICIPALES

Parallèlement au recensement par nos soins des besoins à partir de l'IIPE, des entretiens avec les autorités municipales, notamment les présidents des différentes commissions techniques et le Secrétaire municipal ont permis de recenser les demandes de la Commune de Mbour en infrastructures, équipements et aménagement urbain.

Tableau B : Besoins soumis par les autorités municipales

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions FCFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
1.Infrastructures					
- Voirie urbaine	. Route Diogoye Basile Senghor/ Poste de Santé de Grand Mbour	Grand Mbour	80	Nul	Idée de projet

	. Route Seydou Nourou Tall/Centre de Santé Grand Mbour	Grand Mbour	85	Nul	Idée de projet
	. Boulevard Centre des aveugles/ Chateau d'eau / Diamaguène/ Thiocé-Est/ Route de Joal/ Mbour Toucouleur	Mbour Toucouleur	270	Nul	Idée de projet
	. Route Diamaguène I-II/ Khar Yallah (Thiocé Ouest)	Diamaguène I-II	50	Nul	Idée de projet
	. Route du Centre-Ville Escale/ Santessou	Escale Santessou	174	Médiocre	Idée de projet
	. Rocade /Thiocé Ouest	Thiocé Ouest	140	Nul	Idée de projet
	. Prolongement rue 17/Santessou	Santessou	50	Nul	Idée de projet
<i>-Réseau éclairage public</i>	Eclairage public	Médina Grand Mbour Santhie ONCAD	150		Idée de projet
2.Equipements Éducation et Santé					
<i>- Éducation</i>	1-Réhabilitation école municipale	Thiocé-Ouest	5	Médiocre	Idée de projet
<i>- Santé</i>	2-Réhabilitation ancien Centre Santé	Tefess	30	-	Idée de projet
	3-Construction logements pour Poste de Santé	11 Novembre	15	Médiocre	Idée de projet
	4-Acquisition ambulance		15		Idée de projet
	5-Équipement Brigade Service d'Hygiène	Tefess	2,5		Idée de projet
3.Equipements socio-collectifs					
	1-Achèvement nouveau stade municipal et éclairage	Thiocé-Ouest	150	Moyen	Idée de projet
	2-Aménagement terrains de sport	Mbour Toucouleur 11 Novembre	3	Passable	Idée de projet
	3- Réhabilitation ancien stade municipal	Thiocé Ouest	50	Moyen	
	4-Entretien et réhabilitation cimetière	Darou salam	5	-	
	6-Construction auberge municipale	Tefess	100		Idée de projet
	7-Construction cimetières	Extension Médine Thiocé/Ouest	10		Idée de projet
5.Equipements marchands					
	1- Réhabilitation Marché Central	Escalé	52	Correct	Idée de projet
	2- Construction abattoir municipal		60	-	Idée de projet
	3- Construction d'un centre artisanal	Tefess	40		Idée de projet
6.Equipements environnementaux					
<i>-Assainissement eaux usées</i>	1-Canaux évacuation eaux usées Bd Houpouet Boigny	Escalé Santessou	120	-	Idée de projet

7.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LES BESOINS ISSUS DE L'APIE ET CEUX SOUMIS PAR LES AUTORITES MUNICIPALES

Après avoir reçu et examiné les projets soumis par les autorités municipales, nous avons procédé à un rapprochement entre ceux-ci et les projets issus de l'APIE. Pour cela, nous avons procédé de la manière suivante :

- dans une première étape, nous avons procédé à la fusion des deux listes, ce qui nous a permis d'en établir une troisième. (voir tableau C) ;
- dans une seconde étape, nous avons déterminé les projets de l'APIE jugés non nécessaires par les autorités municipales (voir tableau D) ainsi que ceux exprimés par la Commune et qui se sont avérés non éligibles ou pas nécessaires compte tenu de l'enveloppe définie par l'audit organisationnel et financier (voir tableau E).

Tableau C : Projets exprimés par la ville et recensés dans le cadre de l'PIE

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions FCFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
1. Infrastructures					
- Voirie urbaine	- Réhabilitation de la voirie revêtue en mauvais état :	Escale Bd Houpouet Boigny	174	Nul	Idée de projet
	- Route Diogoye Basile Senghor/ Poste de Santé de Grand Mbour	Grand Mbour	80	Nul	Idée de projet
	- Route Seydou Nourou Tall /Poste de Santé Grand Mbour/N1	Grand Mbour	85	Nul	Idée de projet
	- Boulevard Centre des aveugles /Château d'eau/ Diamaguène/Thiocé/ Est/route de Joal/ Mbour Toucouleur	Mbour Toucouleur	270	Nul	Idée de projet
	-Route Diamagène/ Khar Yallah	Diamaguène I – II	50	Nul	Idée de projet
	- Rocade		140		Idée de projet
	- Prolongement rue 17/Santessou	Santessou	50	-	
	- Route du centre ville Escale/Santessou	Escale Santessou	174	Médiocre	Idée de projet
- Drainage	Construction ou réhabilitation canaux drainage eaux pluviales	Dans tous les quartiers			Idée de projet
- Adduction d'eau	Extension réseau eau potable	Mbour Toucouleur Mbour Sérère 1 Mbour Sérère 2 Mbour Maure	40		Idée de projet
- Électricité et éclairage public	Extension réseau électrique et éclairage public	Médina, Grand Mbour Santhie Oncad, Mbour Toucouleur, Mbour Sérère 1, Mbour Sérère 2, Mbour Maure, Escale Santessou, Thiocé-Ouest, Thiocé-Est	370	-	Idée de Projet
2. Équipements : Éducation et Santé					
- Éducation	Réhabilitation école municipale	Thiocé Ouest	5	Médiocre	Idée de projet
	Construction classes écoles primaires	Thiocé-Ouest Thiocé-Est Mbour Toucouleur, Tefess, Darou Salam, Mbour Maure, Mbour sérère	150	Médiocre " " " Nul Passable	Idée de projet
- Santé	Acquisition ambulance		15	-	Idée de projet

	Construction poste de santé	Mbour Toucouleur	30	Nul	Construction en cours
	Réhabilitation et Équipement poste de santé	11 Novembre Thiocé-Est	42,5	Médiocre	Idée de projet
	Construction logements pour poste de santé	11 Novembre	15	Médiocre	Idée de projet
	Équipement Brigade Service d'Hygiène	Tefess	2,5	-	Idée de Projet
	Réhabilitation ancien Centre de Santé	11 Novembre Tefess	40	-	Idée de Projet
3.Equipements socio-collectifs					
	Achèvement ancien stade municipal et éclairage	Thiocé-Ouest	150	Moyen	Idée de projet
	Réhabilitation ancien stade municipal	Thiocé-Ouest	50	Moyen	Idée de Projet
	Construction cimetières	Extension Médina	10	-	Idée de projet
	Aménagement de terrains de sport	Mbour Toucouleur, 11 Novembre	2	Moyen Passable	Idée de Projet
	Aménagement et Réhabilitation terrains sports	Thiocé-Est, Tefess, Mbour Sérère 2, Mbour Toucouleur, Mbour sérères 1	7,5	Moyen Médiocre Nul	Idée de Projet
	Entretien et réhabilitation cimetières	Darou Salam	5	-	Idée de Projet
	Construction auberge municipale	Tefess	100	-	Idée de Projet
4.Equipements marchands					
	Construction centre artisanal	Tefess	60		Idée de Projet
	Réhabilitation marché central	Escale	60	Correct	Idée de Projet
	Achèvement gare routière		143,74 7	-	Idée de Projet
	Construction abattoir municipal		60	-	Idée de Projet
5.Equipements environnementaux					
<i>Assainissement Eaux usées</i>	1-Construction canaux évacuation eaux usées	Dans tous les quartiers	120		Idée de Projet
	2-Mise en place système fonctionnel collecte des ordures ménagères	Dans tous les quartiers			Idée de Projet

Tableau D : Projets recensés à partir de l'IIPE et jugés non nécessaires par les autorités Municipales

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions FCFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement	Commentaires
-----------------	-------------	--------------	-------------------------	---	--------------

				souhaité	
1. Infrastructures					
- Drainage	Construction canaux drainage eaux pluviales	Escale Santessou, Thiocé-Ouest, Thiocé-est Tefess Darou Salam Mbour Toucouleur Mbour Sérère 1 Mbour Sérère 2 Mbour Maure		Correct Nul " " " " "	Idée de Projet
2.Equipements Socio-collectifs					
	Réhabilitation et Aménagement terrains espaces verts	Escale Santessou Thiocé Ouest Thiocé Est Mbour Toucouleur Mbour Sérère 1 Mbour Sérère 2 Mbour Maure	Nul " " " " "		Idée de projet
4.Equipements environnementaux					
- Assainissement	-Construction canaux évacuation eaux usées	Escale Santessou Thiocé-Ouest Thiocé-Est Tefess Darou Salam Mbour Toucouleur Mbour Sérère 1 Mbour Sérère 2 Mbour Maure	Médiocre Correct Médiane " Correct Nul Correct " "	4	Idée de projet
	- Mise en place système fonctionnel collectes ordures ménagères	Escale Santessou Thiocé-Ouest Thiocé-Est Tefess Darou Salam Mbour Toucouleur Mbour Sérère 1 Mbour Sérère 2 Mbour Maure	Médiocre Correct Médiane " Correct Nul Correct " "		Idée de projet

Tableau E : Projets exprimés par la Commune et s'avérant non nécessaires

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions FCFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Equipements Education Santé					
- Santé	1- Construction Poste Santé	Mbour Sérère 1		Nul	Idée de projet
	2-Reconstruction Poste Santé	Golf,	-	-	Idée de projet
	3-Construction logements pour Poste de Santé	11 Novembre Mbour Maure		Médiocre Nul	Idée de projet

N.B : Il s'agit essentiellement de projets concernant des services dont la compétence ne relève pas directement des autorités municipales ou qui, compte tenu de leur faible caractère prioritaire, doivent attendre d'autres financements en raison des limites de l'enveloppe prévue pour le PIP.

7.4 JUSTIFICATION DU PIP

Après avoir rapproché les projets exprimés par les autorités municipales et ceux recensés à partir de l'IPIE, et pour rester dans les limites de l'enveloppe globale du PIP, soit 763.323.000 FCFA, nous avons procédé, avec les autorités municipales, à une sélection des projets l'un après l'autre sur la base des critères suivants :

- leur éligibilité au PAC ;
- leur non prise en charge par d'autres programmes ;
- le caractère non excessif de leur coût ;
- le degré de leur caractère prioritaire.

Nous sommes arrivés aux résultats suivants :

7.4.1 PROJETS ÉLIMINÉS POUR NON-ÉLIGIBILITÉ AU PAC

En examinant les différents projets, nous avons dû éliminer ceux d'entre eux qui ne sont pas éligibles au PAC. Il s'agit des projets d'équipements environnementaux tels que la mise en place d'un système fonctionnel de collecte des ordures ménagères et l'extension du réseau électrique.

7.4.2 PROJETS ÉLIGIBLES MAIS PRIS EN CHARGE PAR D'AUTRES PROGRAMMES

Les projets pris en charge par d'autres programmes, notamment par les bailleurs de fonds, sont ceux concernant la santé et qui sont pris en charge dans le cadre du programme PDIS ;

7.4.3 PROJETS À ÉLIMINER POUR COÛT EXCESSIF

Il a été décidé de ne pas retenir les projets qui s'avèrent excessifs ou non réalisables compte tenu de l'enveloppe du PIP tels que :

- la construction de canaux d'évacuation des eaux usées ;
- la construction de canaux de drainage des eaux pluviales, sauf en ce qui concerne le quartier Escale.

7.4.4 PROJETS ADMISSIBLES CLASSÉS PAR ORDRE DE PRIORITÉ ET PAR CATÉGORIE

Après les différentes éliminations auxquelles nous avons procédé dans les étapes précédentes, nous avons classé les projets admissibles dans chaque catégorie par ordre de priorité.

Tableau F : Liste des projets admissibles classés par ordre de priorité

Type de projets	Description	Localisation	Coût	Score de la	Commentaires
-----------------	-------------	--------------	------	-------------	--------------

			(en millions FCFA)	localité par rapport à l'équipement souhaité	
1. Infrastructures					
- Voirie intérieure urbaine	1- Construction Rocade R1	Thiocé-ouest	207,578		Idée de projet
	2- Construction prolongement Basile Diogoye Senghor R2	Grand Mbour	89,998		Idée de projet
	3-Construction route l'hôpital R3	Grand Mbour	78,264		Idée de projet
	4-Réhabilitation voirie revêtue en mauvais état	Escale Bd Houphouët-Boigny	174	Nul	Idée de projet
	5-Construction boulevard Centre des aveugles/Château d'eau/Diamaguène/Thiocé est/Route de Joal /Mbour toucouleur	Mbour toucouleur	270	Nul	Idée de projet
	6-Construction Route Diamaguène/ Khar Yallah	Diamaguène I-II	50	Nul	Idée de projet
	7-Construction prolongement rue 17 / Santessou	Santessou	50	Médiocre	Idée de projet
	8-Construction route centre ville Escale/Santessou	Escale Santessou	174		Idée de projet
- Drainage	- Construction canal drainage eaux pluviales	Escale	75		Idée de projet
2. Equipements Éducation et santé					
- Éducation	1- Réhabilitation école municipale	Thiocé ouest	5	Médiocre	Idée de projet
	2- Construction classes écoles primaires	Thiocé ouest, Thiocé est, Mbour toucouleur, Tefess, Darou Salam, Mbour Maure, Mbour Sérère	150	Médiocre Médiocre Médiocre Nul Passable	Idée de projet
- Santé	1- Acquisition ambulance	Commune	15		Idée de projet
	2- Équipement brigade service d'hygiène	11 novembre	2,5		Idée de projet
3. Equipements socio-collectifs					

	1-Réhabilitation ancien stade municipal	Thiocé ouest	75	Moyen	Idée de projet
	2-Achèvement nouveau stade municipal et éclairage	Thiocé ouest	150	Moyen	Idée de projet
	3- Construction cimetièrè	Extension Médina	10	Moyen	Idée de projet
	4-Aménagement terrain sport	Mbour toucouleur 11 novembre	2	Passable	Idée de projet
	5-Aménagement et réhabilitation terrain sport	Thiocé est, Tefess, Mbour sérère 2	7,5	Moyen	Idée de projet
	6- Entretien et réhabilitation cimetièrè	Darou salam	5		Idée de projet
	7- Construction auberge municipale	Tefess	100		Idée de projet
4.Equipements marchands					
	1- Achèvement gare routière	-	143,7		Construction en cours
	2- Construction centre artisanal	Tefess	60		Idée de projet
	3- Réhabilitation marché central	Escale	52	Correct	Idée de projet
	4- Construction abattoir municipal	-	60		Idée de projet

NB : En ce qui concerne les projets de voirie, certains d'entre eux qui avaient été jugés admissibles ont été finalement abandonnés tandis que d'autres ont vu leur longueur sensiblement réduite. L'explication de ces modifications réside dans le fait que le système préconisé par l'ADM pour la construction des routes (enrobé dense) revient beaucoup plus cher que celui qui avait été initialement prévu (bicouche). Mais il offre plus de garantie en terme de résistance et de durabilité des voies.

8- PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE

En tenant compte de l'enveloppe du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) dégagée dans le cadre de l'audit organisationnel et financier et suite à une concertation avec les autorités municipales dans le cadre du respect strict des principes édictés par le PAC, les projets énumérés ci-dessous ont été retenus pour constituer le Programme d'Investissement Prioritaire.

Tableau G : Projets retenus

Description	Localisation	Coût (en millions F CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
1. Aménagement de la gare routière	Médine	189		Construction en cours
2. Aménagement du stade municipal	Grand Mbour	66,57	Moyen	Idée de projet
3. Réhabilitation du marche central	Escale	52	Correct	Idée de projet
4. Construction de la voirie intérieure urbaine : - Construction route prolongement Basil Senghor-centre de santé - Construction route prolongement centre de santé–RN1 - Construction route prolongement lycée vers RN1 - Construction rocade centre de ville-Route de Kaolack	Tefess, Onze Novembre, Château d'eau et Grand Mbour Grand Mbour Château d'eau Diamaguene 1 et 2, Thiocé-Est, Santessou, Escale	105 106 85,3 112,7		Idée de projet
5. Construction d'un centre artisanal	Tefess	48		Idée de projet
6. Drainage points bas du centre ville et aménagement du boulevard H. Boigny	Escale	87		Idée de projet
7. Construction d'un abattoir municipal	Route de JOAL	55		Idée de projet

Les projets sont classés par ordre de priorité sans tenir compte de leur nature. Ils constituent ainsi le Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) et se justifient comme suit :

8.1. INFRASTRUCTURES

8.1.1. VOIRIE URBAINE

Le niveau de vie d'une ville se mesure par la dimension de son réseau routier. Il s'agira par cette approche, non seulement de faire face à la mobilité des populations, mais aussi de leur permettre d'évoluer dans un espace urbanisé disposant de toutes les infrastructures et commodités d'une ville.

Ainsi, la construction de la voirie intérieure urbaine retenue dans le PIP permettra une meilleure intégration des quartiers et contribuera à la gestion saine de l'espace urbain aménagé.

8.1.2. DRAINAGE

8.1.2.1. Construction canal Escale

Le drainage des eaux pluviales du quartier Escale est freiné par l'absence d'un réseau d'assainissement fonctionnel. Pour résoudre ce problème, la construction du canal reste un impératif majeur. Cet ouvrage permettra :

- d'assurer un meilleur drainage des eaux pluviales du quartier vers la mer ;
- d'empêcher les inondations ; et
- d'améliorer les conditions d'hygiène socio-environnementales.

8.2. ÉQUIPEMENTS MARCHANDS

8.2.1. ACHÈVEMENT DE LA GARE ROUTIÈRE

La gare routière est actuellement, par sa localisation, source de problèmes environnementaux. Aussi le développement des activités socio-économiques nées du transport urbain et interurbain exige son transfert pour une meilleure gestion de la mobilité urbaine et interurbaine.

C'est pourquoi l'achèvement des travaux de la nouvelle gare routière reste une priorité pour la ville de Mbour qui pourra ainsi mieux centraliser les différentes fonctions du transport terrestre et les activités annexes, sans compter les retombées financières.

8.2.2. RÉHABILITATION DU MARCHÉ CENTRAL

la Ville de Mbour souffre d'une insuffisance d'équipements marchands. Le marché central qui est le principal pôle commercial est quelque peu saturé et fortement sous-équipé. Il présente en outre plusieurs dangers dans son exploitation à cause notamment du manque de bouches d'incendie.

Il convient ainsi d'entreprendre son réaménagement suivant le programme ci-dessous :

- réhabilitation des deux (2) halles dans la partie centrale et de l'édicule public ;

- électrification intérieure et installation de bouches d'incendie ;
- construction de cantines et souks pour fruits, légumes et poissons sur toute la ceinture du marché ;
- construction d'une plate-forme pouvant accueillir des étalages.

8.2.3. CONSTRUCTION D'UN CENTRE ARTISANAL

La Ville de Mbour fait face aujourd'hui à de multiples défis : chômage des jeunes, moyens limités, problèmes environnementaux, etc.

Elle éprouve beaucoup de difficultés à mobiliser les ressources nécessaires au financement de son développement. Si beaucoup d'efforts ont été consentis en matière d'équipements sociaux, le nombre de projets productifs générateurs d'emplois et de revenus sûrs est resté faible.

Il n'existe pas d'endroit où l'essentiel des activités artisanales notamment pourraient s'exercer. C'est pourquoi la construction de ce centre artisanal est une nécessité.

Par ailleurs, il est souhaitable de relancer la filière pour son impact socio-économique important notamment la réduction du taux de chômage, l'amélioration des revenus des populations concernées par le secteur et le développement du tourisme.

8.2.4. CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR MUNICIPAL

Parmi les principales activités des populations de la ville de Mbour, l'élevage joue un rôle prépondérant. L'absence d'installations modernes fonctionnelles constitue un handicap pour le secteur.

La réalisation d'un abattoir municipal contribuera à l'amélioration des conditions d'abattage et la qualité des produits au plan de l'hygiène.

8.3. ÉQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

L'absence d'équipements socio-collectifs fonctionnels répondant aux normes sportives des hautes compétitions et des grands spectacles exige la réhabilitation de l'ancien stade municipal.

Il s'agira notamment de :

- reconstruire la tribune et le mur de clôture ;
- construire un bloc administratif, une salle de conférence et des vestiaires ;
- construire des cantines sur toute la ceinture du stade ;
- aménager des grilles de protection.

9. PROGRAMME D'ENTRETIEN PRIORITAIRE

9.1. IDENTIFICATION DES BESOINS EN ENTRETIEN

9.1.1. ÉVALUATION DE L'EFFORT D'ENTRETIEN ACTUEL

Il ressort du tableau n° 8 (*Effort d'entretien*) de l'Audit Financier, que la Commune de Mbour a consacré pour l'entretien de son patrimoine, au cours des années 1997, 1998 et 1999, respectivement 10 785 000 F.CFA ; 15 132 000 F.CFA et 25 990 000 F.CFA ; soit une moyenne annuelle de 17 302 333 F.CFA.

9.1.2. ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRE

L'effort d'entretien de la Commune de Mbour demeure faible. La commune n'a pratiquement pas de services techniques. Le recrutement d'un agent voyer est nécessaire pour identifier les besoins d'entretien afin d'assurer l'hygiène, la sécurité et le confort des citoyens.

Pour une meilleure gestion du patrimoine municipal, enrichi aux nouveaux investissements prévus dans le PIP, il sera nécessaire de relever très substantiellement le budget à affecter à l'entretien des infrastructures et des équipements municipaux.

Sur la base de toutes ces précisions, nous avons pu établir le tableau suivant :

Type d'équipement	Nature des travaux d'entretien	2 000 (en milliers)	2 001 (en milliers)	2 002 (en milliers)	Total (en milliers)
A. Infrastructures		8 100	13 000	15 600	36 700
Voirie communale	Bouchage nids de poule, rechapage, etc.	1 000	3 500	5 000	9 500
Désensablement	Désensablement et évacuation	1 500	2 000	2 500	6 000
Eclairage public moderne	Changement d'ampoule, entretien courant	5 600	7 500	8 100	21 200
B. Equipements sanitaires		7 000	9 000	10 500	26 500
Postes de santé - dispensaire château d'eau	Peinture, menuiserie, électricité, entretien courant	7 000	9 000	10 500	26 500
C. Equipements scolaires		5 000	6 500	7 500	19 000
Ecoles élémentaires	Travaux d'entretien	5 000	6 500	7 500	19 000
D. Bâtiments administratifs		1 600	2 200	3 500	7 300
Bâtiments communaux	Peinture, plomberie, bureaux, matériels, etc.	1 600	2 200	3 500	7 300
E. Equipements socio-collectifs		1 200	3 400	6 100	10 700
Stade municipal	Travaux d'entretien	1 000	3 000	5 500	9 500
Cimetière	Travaux d'entretien, élagage, nettoyage, etc.	200	400	600	1 200
F. Equipements marchands		8 500	15 000	21 000	44 500
Marchés	Nettoyage, aménagement.	2 500	4 500	6 500	13 500
Gare routière	Nettoyage, entretien.	2 000	3 500	6 000	11 500
Abattoirs municipaux	Nettoyage, entretien.	2 000	3 000	3 500	8 500
Quai de pêche	Nettoyage, aménagement.	2 000	4 000	5 000	11 000
G. Equipements environnementaux		2 000	5 000	5 500	12 500
Edicules publics	Curage, évacuation et réparation.	2 000	5 000	5 500	12 500
TOTAL GENERAL		33 400	54 100	69 700	157 200

De ce tableau, il relève que le budget à affecter à l'entretien, pour les trois prochaines années, s'élève à 157.200.000 FCFA répartis comme suit :

Année	Montant (en F CFA)
2000	33 400 000
2001	54 100 000
2002	69 700 000

Ainsi, le PEP rapporté aux recettes ordinaires de la Commune donne les résultats ci-après :

- 8% pour 2000 ;
- 12% pour 2001 ; et
- 14% pour 2002.

Une analyse plus fine par catégorie d'équipements permet d'obtenir :

Désignation	Année 2000	Année 2001	Année 2002
Infrastructures	24%	24%	22%
Equipements éducatifs et de santé	36%	29%	26%
Equipements socio-collectifs	4%	6%	9%
Bâtiments administratifs	5%	4%	5%
Equipements marchands	25%	28%	30%
Equipements environnementaux	6%	9%	8%

Compte tenu de la nécessité d'améliorer leur niveau de service, l'ensemble des équipements constituant le patrimoine communal devra être réhabilité ou entretenu sur une période minimale de cinq ans.

SOMMAIRE

PAGES

A - DIAGNOSTIC.....	1
1. SITUATION ET SITE URBAIN	1
1.1. LA VILLE DANS SA RÉGION	1
1.1.1. CADRE GÉNÉRAL	1
1.1.2. SITUATION DE LA VILLE DANS SA RÉGION	3
1.2. LA VILLE DANS SON SITE.....	3
1.2.1. LE SITE NATUREL.....	3
1.2.2. RELIEF ET GÉOLOGIE.....	3
1.2.3. LE CLIMAT.....	4
1.2.4. L'HYDROGÉOLOGIE.....	4
1.2.5. LA VÉGÉTATION.....	4
2. ORGANISATION DE LA VILLE.....	6
2.1. LE PÉRIMÈTRE COMMUNAL ET LE DÉCOUPAGE EN QUARTIERS	6
2.1.1. LE PÉRIMÈTRE COMMUNAL	6
2.1.2. LE DÉCOUPAGE EN QUARTIERS.....	6
2.2. ÉVOLUTION SPATIALE	8
2.2.1. PRINCIPALES ÉTAPES DE LA CROISSANCE URBAINE.....	8
2.2.2. LOTISSEMENTS RÉCENTS OU EN COURS.....	11
2.3. OCCUPATION DU SOL - DENSITÉS.....	11
2.4. PROJETS RÉCENTS ET FUTURS ENVISAGÉS	14
2.4.1. PROJETS RÉALISÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES	14
2.4.2. PROJETS PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE.....	14
2.5. TENDANCES D'EXTENSION ET RECOMMANDATIONS.....	15
2.5.1. LOTISSEMENTS APPLIQUÉS OU AUTORISÉS CES DERNIÈRES ANNÉES	16
2.5.2. CONTRAINTES ET POTENTIALITÉS DU SITE.....	16
3. ÉCONOMIE URBAINE.....	18
3.1. LA VILLE ET SON HINTERLAND	18
3.1.1. VILLES ET FLUX : LES FACTEURS DE POLARISATION.....	18
3.1.2. L'HINTERLAND DE MBOUR.....	18
3.2. LES PRINCIPALES ACTIVITÉS ET LES EMPLOIS URBAINS.....	27
3.2.1. INVENTAIRE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS URBAINES	27
3.2.2. LES EMPLOIS	30
3.2.3. LES ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES.....	31
3.2.3. LES STRUCTURES DE FINANCEMENT	36
3.2.4. LES BASES HISTORIQUES DE L'ÉCONOMIE URBAINE DANS LA COMMUNE DE MBOUR	36
3.2.5. RECOMMANDATIONS	37
3.3. LE PATRIMOINE URBAIN.....	38
3.3.1. COMPOSITION DU PATRIMOINE.....	38

3.3.2 <i>DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE URBAIN</i>	38
4. DÉMOGRAPHIE ET BESOINS EN ESPACE	68
4.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION	68
4.2 BESOINS EN ESPACES AMENAGES (HORIZONS 5, 10 ET 15 ANS)	68
4.3. POPULATION PAR QUARTIER ET PAR TYPE D'HABITAT	69
5. DESSERTE PAR LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES	71
5.1. CLASSEMENT D'APRÈS L'INVENTAIRE POUR LA PROGRAMMATION DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS (IPIE)	71
5.1.1. <i>CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU GLOBAL DE DESSERTE</i>	71
5.1.2. <i>CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU DE DESSERTE PAR TYPE D'ÉQUIPEMENT ET D'INFRASTRUCTURE</i>	80
5.2. ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX	87
5.2.1. <i>IDENTIFICATION DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN</i>	87
5.2.2. <i>MODE D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN</i>	87
5.2.3. <i>EFFORTS D'ENTRETIEN DE LA VILLE</i>	87
6 CONCLUSION DU DIAGNOSTIC : LE PROFIL DE LA VILLE	89
6.1 POTENTIALITÉS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL	89
6.1.1 <i>UN ESPACE PROPICE AU TOURISME ET A LA PÊCHE</i>	89
6.1.2. <i>UNE POSITION STRATÉGIQUE</i>	89
6.2. LES PRINCIPALES ACTIVITÉS	89
6.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉQUIPEMENTS : MISE EN ÉVIDENCE DES PROBLÈMES MAJEURS	90
6.3.1. <i>POUR LES ÉQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE</i>	90
6.3.2. <i>POUR LES INFRASTRUCTURES</i>	90
B - PROPOSITIONS	92
7. BESOINS ET PRIORITÉS	92
7.1. PROJETS ISSUS DE L'ANALYSE DE L'IPIE	92
7.1.1. <i>INFRASTRUCTURES</i>	92
7.1.2. <i>ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ</i>	93
7.2. BESOINS EXPRIMÉS PAR LES AUTORITÉS MUNICIPALES	94
7.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LES BESOINS ISSUS DE L'IPIE ET CEUX SOUMIS PAR LES AUTORITÉS MUNICIPALES	96
7.4 JUSTIFICATION DU PIP	100
7.4.1 <i>PROJETS ÉLIMINÉS POUR NON-ÉLIGIBILITÉ AU PAC</i>	100
7.4.2 <i>PROJETS ÉLIGIBLES MAIS PRIS EN CHARGE PAR D'AUTRES PROGRAMMES</i>	100
7.4.3 <i>PROJETS À ÉLIMINER POUR COÛT EXCESSIF</i>	100
7.4.4 <i>PROJETS ADMISSIBLES CLASSÉS PAR ORDRE DE PRIORITÉ ET PAR CATÉGORIE</i>	100
8- PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE	103
8.1. INFRASTRUCTURES	104

8.1.1. VOIRIE URBAINE	104
8.1.2. DRAINAGE	104
8.2. ÉQUIPEMENTS MARCHANDS	104
8.2.1. ACHÈVEMENT DE LA GARE ROUTIÈRE.....	104
8.2.2. RÉHABILITATION DU MARCHÉ CENTRAL.....	104
8.2.3. CONSTRUCTION D'UN CENTRE ARTISANAL.....	105
8.2.4. CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR MUNICIPAL	105
8.3. ÉQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS.....	105
9. PROGRAMME D'ENTRETIEN PRIORITAIRE.....	107
9.1. IDENTIFICATION DES BESOINS EN ENTRETIEN.....	107
9.1.1. ÉVALUATION DE L'EFFORT D'ENTRETIEN ACTUEL	107
9.1.2. ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRE	107